idées reçues

Le Maroc

Pierre Vermeren

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

idées
reçues

Le Maroc

Pierre Vermeren

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

idées
reçues

Le Maroc

Pour Aimée, Hubert et Eugénie

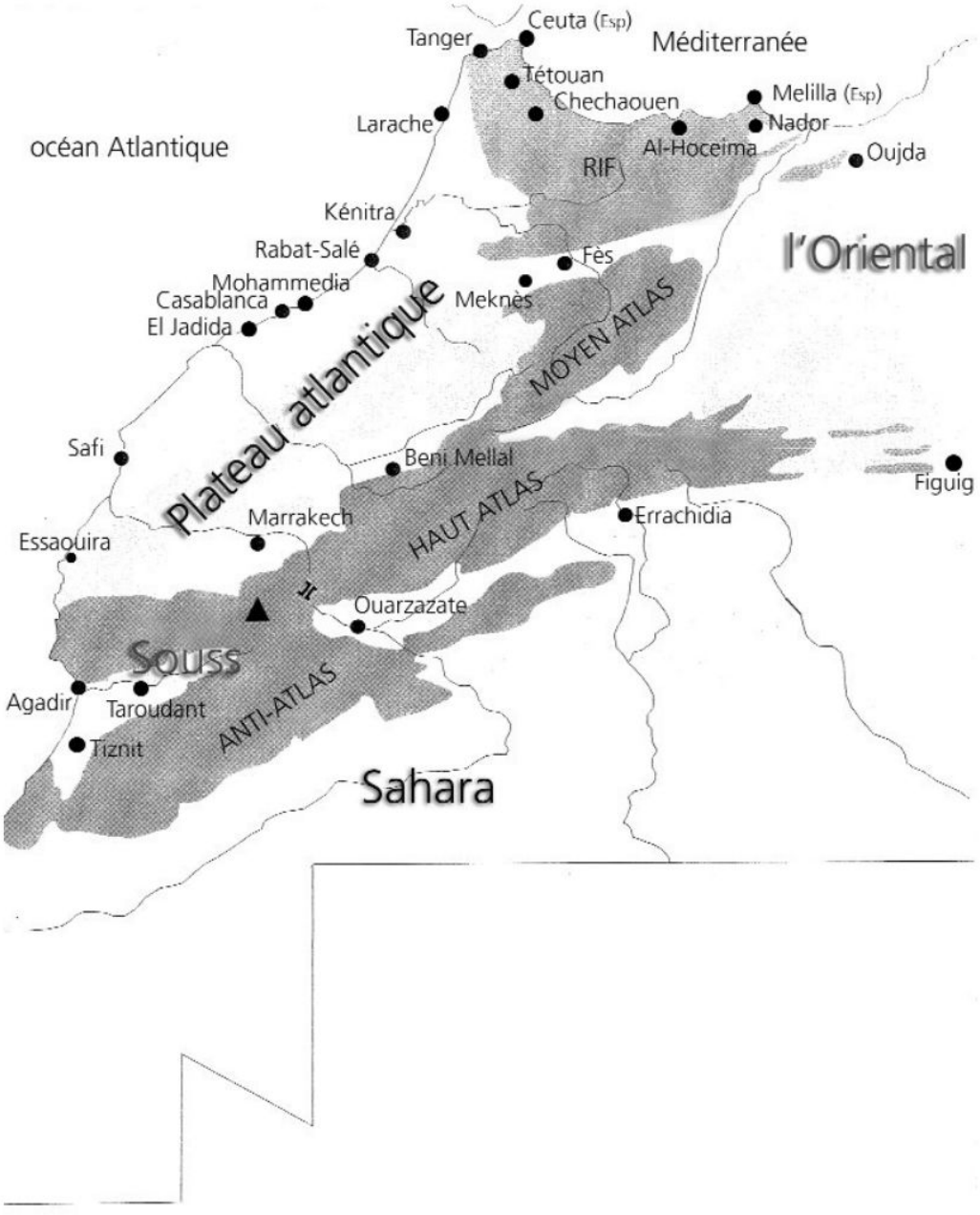

Le Maroc du Nord :
grands reliefs et principales cités
(carte complète du Maroc)

idées reçues

Le Maroc

Pierre Vermeren

Histoire & Civilisations

2e édition

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

Pierre Vermeren

Pierre Vermeren est maître de conférences en histoire du Maghreb contemporain à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne (laboratoire CEMAF). Né en 1966 à Verdun, il a vécu sept ans au Maroc, où il fut pendant six années professeur en classes préparatoires HEC au lycée Descartes de Rabat.

Du même auteur :

– *Maghreb : la démocratie impossible ?* Paris, Fayard, 2004

– *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte Repères, 2002, rééd. du cinquantenaire, 2006

– *Le Maroc de Mohammed VI : la transition inachevée,* Paris, La Découverte, 2009

– *Le Maghreb,* Paris, Le Cavalier Bleu, 2010

Issues de la tradition ou de l’air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. Les auteurs les prennent pour point de départ et apportent ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l’on sait ou croit savoir.

Avec le soutien du

www.centrenationaldulivre.fr

MAROC n. m. – Le Maroc est le pays le plus occidental du bassin méditerranéen. En langue arabe, il s'appelle *Al-Maghrib el Aqsa*, le pays du « couchant extrême », partie intégrante du *Maghrib* (Maghreb) ou « couchant », l'Occident du monde arabe. Au sein du Vieux monde, le Maroc est aux antipodes du Japon (*Nihon*), le pays du soleil levant.

Le nom français « Maroc » dérive de la prononciation espagnole du nom de la ville de « Marrakech », *Marruecos* (en marocain, *Mourrak'ch*). Fondée en 1070, elle fut la capitale de trois dynasties ayant régné sur tout ou partie du Maghreb et de l'Andalousie. Durant des siècles, Espagnols et Andalous ont exporté en Europe la « maroquinerie », les cuirs travaillés à Marrakech, qui donna son nom européen à l'ancien pays des Maures. Au terme français « Maroc » correspondent le portugais *Marrocos*, l'anglais *Morocco*, et le germanique *Marokko*.

Dans l'Antiquité, les Grecs appelaient « Maurusiens » les habitants de la région des colonnes d'Hercule (le détroit entre la Méditerranée et l'Océan). La partie centrale et occidentale de l'Afrique du Nord devient le royaume de Maurétanie, allié à Rome de la chute de Carthage en 146 avant J.-C. à son annexion à l'Empire en 40 après J.-C., tandis que sa partie Est demeure l'« *Ifriqyia* ». La Mauritanie est divisée en deux provinces par les Romains, dont la Maurétanie tingitane à l'Ouest, autour de la ville phénicienne de Tanger (*Tingis*), avec Volubilis pour capitale. La Maurétanie, c'est le pays qui ouvre sur les « mers infernales », cet océan Atlantique qui doit son nom aux Atlantes, ce peuple mythique du centre de l'Atlas. C'est enfin au pays des Maures que les Anciens situaient le mythique « jardin des Hespérides ».

Introduction …

Le Maroc et la France

« La France est l’amie du Maroc. » …

« Le Maroc est sorti de la colonisation sans heurts. » …

« Tous les Marocains parlent français. » …

« Le Sahara occidental appartient au Maroc. » …

« Le Maroc est l’œil de la France en Afrique. » …

Le Maroc, destination touristique

« Le Maroc est un carrefour de civilisations. » …

« Le Maroc est un beau pays. » …

« Le Maroc vit du tourisme. » …

« Les ryads, ça c’est le Maroc ! » …

« Le vrai Maroc, c’est celui des villes impériales, pas Casablanca. » …

Regards sur le Maroc et son roi

« Le Maroc est un “pays de cocagne”. » …

« Le bled marocain, c’est la misère. » …

« Les Marocains rêvent d’Europe. » …

« La monarchie marocaine tient par la force. » …

« Mohammed VI est bien plus libéral qu'Hassan II. » …

Le peuple marocain

« Les Marocains sont des Arabes. » …

« Les Marocains sont différents des Algériens. » …

« Les Marocains sont des soldats courageux. » …

« Les Marocains sont travailleurs. » …

« Les Marocains sont tolérants. » …

Conclusion …

Annexes

Pour aller plus loin …

Introduction

Le « Maroc des Français » est bien éloigné du Maroc réel. Ce Maroc imaginaire est à lui seul une « idée reçue », dûment fabriquée, une représentation intellectuelle affranchie des contingences, mais qui n'est pas le fruit du hasard. Au Moyen Âge, le royaume des Maures a été une source de frayeur, dans le souvenir des invasions arabes du VIII^{e} siècle. Les attaques des Sarrasins sur les littoraux du Midi, puis l'agressivité des corsaires barbaresques, parfois issus de Salé, ont nourri une peur diffuse. Au XVII^{e} siècle, les Maures deviennent une source d'inspiration littéraire, à laquelle sacrifient Corneille (*Le Cid*, alias *El Sid*) ou Molière, ravivée par le séjour des chrétiens captifs en terre d'Islam. Au XX^{e} siècle, le pays des Maures se fait Maroc. Hubert Lyautey, le conquérant colonial de ce vieux pays, le fait entrer dans le monde des représentations françaises. Depuis un siècle, le royaume du Maroc incarne l'Autre dans sa plénitude : le Maroc, c'est un sultan aux portes de l'Europe, l'Islam, « l'Orient », le désert et cette royauté que la France a répudiée, mais qui fascine toujours ses élites. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter les magazines à grand tirage, lorsqu'ils évoquent « Notre ami le roi ».

L'avènement de Mohammed VI en 1999, puis le passage à l'après Chirac, ne modifient pas en profondeur cette relation. Car le Maroc des « idées reçues » est mis en scène par le *show business* qui l'esthétise, par le monde des affaires qui le chérit, par le monde littéraire qui le mythifie, et par les élites politiques qui aiment à s'y délasser…

Mais pour les Français dans leur ensemble, le Maroc est d'abord une destination touristique. Depuis les croisières Paquet qui ont « lancé » Tanger, Casablanca ou Mogador dans l'entre-deux-guerres, le Maroc apparaît comme un pays de cocagne. La méfiance du roi Hassan II envers le tourisme, dont il craignait qu'il ne perturbe son « cher peuple », a ralenti le mouvement. Mais, le circuit des villes impériales, les dunes de Merzouga et les plages atlantiques ont repris leur place chez les *tours operators*. Or le tourisme est un miroir déformant qui prédispose aux idées reçues. Des terrasses d'un ryad, du balcon d'un hôtel ou des vitres fumées d'un autocar, le Maroc est un pays en quadricolore, sans odeurs ni saveurs, et les

Marocains les figurants de leur propre vie, sans épaisseur sociale, politique ou humaine.

Ainsi, les élites françaises et le prisme touristique altèrent le regard des Français sur ce pays, sans entamer des représentations anciennes, souvent nées à l'époque coloniale ! Sur le pays, sur son roi, mais aussi sur le peuple marocain, les Français nourrissent bien des *a priori*, que rien ne semble pouvoir modifier. Il est rare que les Français émettent une opinion balancée sur le Maroc ou sur son roi. Le pays est présenté sans nuances en terre d'opulence ou en terre de misère, et son roi caricaturé en autocrate dispendieux ou en ami des arts et des lettres. En réalité, ce pays questionne davantage qu'il ne laisse indifférent. Ce sont en définitive les Marocains eux-mêmes, l'image qu'ils renvoient, ainsi que leurs comportements, qui font consensus. En ce domaine, les Marocains ne peuvent échapper à la comparaison avec leurs « frères » algériens. Les Français ont tant d'idées reçues sur ces derniers, tour à tour aimés ou combattus, que les Marocains subissent cette ombre portée. Il n'est pas sûr que les Marocains soient perdants à ce jeu. Seule la vérité pourrait en souffrir.

Principautés et dynasties ayant régné au Maroc depuis l'Islam

Principauté amazighe kharijite de Sijilmassa (757-1053)

Dynastie chérifienne des Idrissides (788-921)

Principautés amazighes Zénètes (Aghmat, Fès, Sijilmassa) et royaume amazighe des Berghouata (X^{e}-XI^{e} siècles)

Dynastie amazighe des Almoravides (1060-1146)

Dynastie amazighe des Almohades (1130-1269)

Dynastie amazighe des Mérinides (1258-1465)

Dynastie amazighe des Ouattassides (1471-1554)

Dynastie chérifienne des Sa'adiens (1509-1659)

Dynastie chérifienne des Alaouites (depuis 1666)

Chronologie des souverains marocains depuis Hassan Ier

Moulay Hassan Ier (1873-1894)

Moulay Abdelaziz (1894-1908)

Moulay Hafid (1908-1912)

Moulay Youssef (1912-1927)

Mohammed V (1927-1961)

Hassan II (1961-1999)

Mohammed VI (depuis 1999)

”

LE MAROC ET LA FRANCE

« La France est l’amie du Maroc. »

Tant auprès de la droite que de la gauche, nous n’avons que des amis, que nous estimons et qui nous estiment.

Hassan II, roi du Maroc, *Le Monde*, 3 août 1988

La vision française du Maroc est un curieux mélange de romantisme, d’idéalisme, de nostalgie, mais aussi de réalisme et d’intérêts bien compris. Cette construction est très largement politique, dans la mesure où les élites françaises se sont appliquées, depuis la fin du XIX^{e} siècle, à « vendre » le Maroc au bon peuple de France. Eugène Étienne, député « algérien » d’Oran avant 1914, et le « comité du Maroc » se sont efforcés de justifier l’agressivité économique et militaire préparant la colonisation. Qu’il devait être beau et glorieux l’Empire chérifien, pour risquer de provoquer une guerre avec l’Allemagne ! Puis le traité de Fès, qui instaura en 1912 le protectorat français sur le Maroc, se prêta à une formidable opération de propagande de la part de Lyautey, son concepteur.

Toutefois, la parole lyautéenne ne suffit pas à déclencher une ruée vers ce pays, comme en 1848 celle de l’or en Californie. Il faut détourner vers le Maroc migrants, capitaux, investisseurs, touristes et polygraphes, en provenance des départements d’Algérie. On « vend » aux Français le Maroc, en magnifiant ses combattants héroïques, ses Berbères farouches, ses « féodaux », ses médinas profondes, son sultan francophile, etc. Il fallait faire oublier la guerre du Rif (1921-1925), la crise des années trente, les revendications nationalistes, ou la « duplicité » nationaliste du sultan Sidi Mohammed (futur Mohammed V).

Une fois arrachée son indépendance en mars 1956, le Maroc fut érigé en havre de paix. Le contraste avec une Algérie révolutionnaire, engagée dans un long combat pour rompre sa dépendance avec la France, plaidait en sa faveur. Qu’il était bon d’être affecté au Maroc pour effectuer son service militaire, plutôt que dans les djebels algériens (l’armée française quitta le Maroc en 1961) ! De surcroît, depuis 1961, le jeune Hassan II n’a plus les préventions de son père Mohammed V à l’égard de la France, qu’il avait dû subir et affronter vingt ans durant. Hassan II a choisi l’alliance occidentale. La France, morigénée par l’Égyptien Nasser, traitée de haut par les

Algériens Ben Bella et Boumediene, bousculée par le Tunisien Bourguiba, peut compter sur la fidélité d'Hassan II.

« Notre ami le roi », à l'intelligence politique établie, devient l'ami des heures heureuses et des moments difficiles. Œil de la France en Afrique, passerelle avec le monde arabe, intermédiaire entre Israël et l'Islam, le Maroc se rend indispensable. Une partie des élites françaises prend ses habitudes dans ce pays, lieu de détente garanti. Une fois retombées les affres de l'affaire Ben Barka (octobre 1965), qui empoisonnèrent les relations entre De Gaulle et Hassan II, le Maroc prit, à partir des années soixante-dix, des airs du Cuba de Batista pour les dirigeants français, pour le meilleur et pour le pire. En retour, la France ne mégota ni son soutien ni ses aides. Cette « Marocofolie » post-coloniale (quoique le terme date des années vingt) eut des nécessités de Guerre froide, mais elle s'établit sur des intérêts réciproques bien compris.

Grande fut la sollicitude de la France à partir des années quatre-vingt, lorsque les temps devinrent difficiles pour l'économie du royaume. La République s'attache alors à pallier le scandale qu'elle a fomenté en attribuant le Sahara pétrolier à la seule Algérie, quand elle quitte le pays en 1962, après avoir espéré le garder pour elle. Pour se faire pardonner de ce proche allié, la France ferme les yeux sur l'autocratie de Hassan II, feint d'admirer la « démocratie hassanienne », envoie plus que nulle part ailleurs des milliers de coopérants, soutient sans barguigner le royaume dans sa guerre au Sahara, invite ses touristes à arpenter ses médinas, fait mine d'ignorer le trafic de haschisch, accueille les immigrés de ce pays en plein marasme économique, et loue le « royaume aux mille contrastes ».

Hassan II eut le privilège de s'adresser, depuis la télévision nationale française, à l'opinion française, mais aussi à « ses chers Marocains » de France. Il fut un des premiers chefs d'État étrangers à discourir devant le Parlement français, et le premier à assister au défilé de ses propres troupes sur les Champs-Élysées, le 14 juillet 1999, quelques jours avant sa mort. Cette sollicitude de la V^{e} République envers un monarque de droit divin (quoique Hassan II, en bon connaisseur de la France, s'attachait à réfuter cette qualité) est nourrie par un siècle d'histoire. Le Maroc, c'est la « colonie » qui a réussi. C'est un pays qui a forgé des carrières, des alliances familiales et des fortunes qu'aucune guerre n'est venu ruiner ou

discréditer. Dans la bourgeoisie française, dans les milieux militaires et diplomatiques, dans ceux du négoce, du vin ou encore dans le monde des médias, nombreuses sont les personnalités qui doivent leur rang à leur passé marocain. Ce milieu « Vieux Marocains » ne cesse d'ailleurs de se renouveler : les gouvernements français passent, mais les « amis du Maroc » demeurent en leur sein.

Après les déroutes françaises en Indochine, en Algérie, à Madagascar, au Liban et plus récemment en Côte d'Ivoire, le Maroc incarne la stabilité, la francophilie en Afrique du Nord, le succès d'une économie amie très liée au capitalisme national. N'est-il pas une incarnation du « génie français » ? Ils sont nombreux les hommes politiques, de droite comme de gauche, à vanter les mérites de ce pays, de son roi, de son peuple, de ses brillantes et si proches élites francophones. Plus que tout, c'est peut-être son soleil qu'ils préfèrent, et le *farniente* que l'on s'y octroie, avec la sollicitude d'une docile et généreuse domesticité. Au demeurant, les Français ne cherchent pas à en savoir beaucoup plus.

Il est loin, le temps où une armée d'anthropologues et d'officiers coloniaux des affaires indigènes parcouraient en tous sens l'Empire chérifien avec une foi d'entomologiste, à la recherche de ses multiples particularismes. Les Marocains ont remercié les Français de leur sollicitude en 1956. Depuis, chacun s'occupe de ses affaires. Mais l'affection est intacte entre les élites des deux pays, qui ont bien compris les bénéfices cumulés qu'elles peuvent tirer de leur connivence partagée.

« Lyautey le Marocain »

Si Hubert Lyautey, maréchal d'une troisième République qu'il n'a jamais portée dans son cœur, a l'honneur d'être inhumé aux Invalides, c'est que l'œuvre de sa vie, la soumission du Maroc, lui valut un immense prestige. De sa conquête du royaume chérifien, dernière parcelle colonisable du continent africain qu'il encercle puis s'attache à « pacifier », une fois les sultans chérifiens rendus à ses vues, Lyautey façonne son œuvre.

Cet esthète, honoré par l'Académie française, fut un grand publiciste et un redoutable propagandiste. Celui qui rêvait d'un destin national scelle son sort à celui du royaume chérifien. Plus le Maroc était grand, plus il serait grandi. Si le Maroc était un chef-d'œuvre, il en serait le créateur. Le passage des années et la guerre du Rif mirent un terme à son projet. Mais le « royaume fortuné », appelé aussi la « Californie française », demeure dans les esprits le marqueur d'une nation à nulle autre pareille.

« Le Maroc est sorti de la colonisation sans heurts. »

Pour la quasi-totalité des Français, l'affaire du Maroc se ramène à une image d'Épinal : le gentil Glaoui ami de la France a battu le méchant Sultan qui ne nous aimait pas.

François Mauriac, *Bloc-notes*, I, 20 août 1953

Le grand écrivain nous rappelle le lieu commun selon lequel le Maroc et son peuple sont pacifiques, écartant le spectre d'affrontements violents avec la France. Il n'y a pas eu d'Abdelkader marocain, et le protectorat s'est soldé dans une relative quiétude. Mais la propagande du protectorat et « l'effet Algérie » se sont cumulés pour établir d'approximatives vérités. Lyautey a enjolivé la pacification du Maroc, sous prétexte qu'elle s'est déroulée au nom du sultan. Il fallut en outre trente années de guerre contre les tribus pour « pacifier » ce vaste territoire, au prix de dizaines de milliers de morts dans les armées coloniales (ce fut tribu par tribu, selon les mots d'un officier, et elles étaient plus de 300). Le coût humain fut bien plus élevé pour les Marocains, mais les tribus enterraient leurs morts dans le secret des montagnes. La soumission du Haut Atlas s'achève en 1934. Vingt ans plus tard, le Maroc s'engage dans un processus qui le conduit à l'indépendance le 2 mars 1956.

Au regard des guerres de décolonisation d'Indochine puis d'Algérie, l'indépendance du Maroc apparaît comme un fleuve tranquille. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la France coloniale et républicaine n'a nulle intention d'octroyer l'indépendance à ce pays. Mais forts des promesses de Roosevelt et du nouveau contexte mondial, le sultan et le parti de l'Istiqlal (indépendance), né le 11 janvier 1944, désirent une indépendance rapide. S'en suivent un vif conflit d'intérêts et une grande bataille politique qui, dix ans durant, dégradent les relations franco-marocaines. Pour l'autorité française, le sultan Mohammed V est devenu un facteur de déstabilisation qu'il convient d'écarter, afin d'assurer la pérennité du protectorat. C'est la pugnacité marocaine, jointe à la violence et à une conjoncture favorable qui contraignent le colonisateur à reculer, encouragé par l'intelligent Edgar Faure.

Mohammed V et la France

Sûre d'elle-même et de la solidité du traité de Fès (1912), signé quinze ans auparavant, la résidence générale n'a nulle envie d'un sultan qui pourrait l'empêcher de diriger l'Empire chérifien à sa guise. En 1927, elle jette son dévolu sur un jeune sultan effacé, choisi au sein de la famille régnante, Sidi Mohammed. Le jeune homme, comblé d'honneurs, de biens et d'égards, doit assurer la quiétude du protectorat en apposant son sceau sur les lois (ou *dahirs*) décidées par la résidence. En 1930, il signe un *dahir* qui aliène une partie de son pouvoir juridico-religieux. Ce « dahir berbère » provoque une tempête nationaliste et religieuse et fait reculer le protectorat en 1934. Le sultan retient la leçon.

Grâce à son discours de Tanger de 1947, qui en appelle à l'indépendance du pays, le sultan devient l'icône des nationalistes. La résidence ne supporte plus l'attitude d'un sultan qui pratique la grève du sceau. Elle suscite un complot, qu'elle fait endosser au Glaoui, le pacha de Marrakech, qui vise et obtient non sans mal, le 20 août 1953, l'éviction du « sultan de l'indépendance ». Ce dernier est exilé à Madagascar, avec sa famille.

Après deux années de soulèvement populaire, le sultan rentre triomphalement le 16 novembre 1955 à Rabat. Sa stature et son autorité ont contraint une France résignée à l'indépendance du Maroc.

Dans sa phase de violences ouvertes, l'indépendance marocaine s'est déroulée entre la fin de l'été 1953 et l'automne 1955. Moins de dix années avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France ne regarde pas encore la télévision. Elle suit dans la presse l'interminable guerre d'Indochine, laquelle s'achève par l'agonie du camp de Diên Biên Phu au printemps 1954. Au regard de la Seconde Guerre mondiale, de la sanglante guerre de Corée qui vient de s'achever en 1953, et des risques si redoutés de guerre en Europe, que pèsent la crise marocaine et ses attentats ? D'autant qu'à la Toussaint 1954, le territoire national est touché, à travers les attentats d'Algérie.

À Rabat, les autorités coloniales s'attachent à minimiser l'ampleur de la crise franco-marocaine, y compris auprès du gouvernement de la République, car elles en redoutent les conséquences. À l'inverse, les autorités ont intérêt à médiatiser les « événements » d'Algérie, auxquels elles dénient toute légitimité, persuadées qu'il faut soulever l'indignation du peuple français pour isoler les commandos FLN. Dans ce jeu politico-médiatique, la crise marocaine, bientôt connue dans l'historiographie marocaine comme la « révolution du roi et du peuple », demeure un fait secondaire.

Comme il en a l'habitude en cas de crise, le protectorat agit avec discrétion. Pourtant, sur le terrain, la révolte gronde contre l'intransigeance française et l'exil du sultan. Dès la fin de l'été 1953, des attentats et règlements de compte frappent à tour de rôle des intérêts européens et des collaborateurs zélés du protectorat. Le vieux sultan Moulay Arafa, choisi par la France, essuie plusieurs tentatives d'attentats. Un café européen explose le 14 juillet 1955 à Casablanca, ville dont les quartiers musulmans sont agités par une ébullition nationaliste. Des conflits éclatent dans le port et les usines, radicalisés par l'annonce de l'assassinat du syndicaliste tunisien Ferhat Hached.

À Rabat et Casablanca, des Français libéraux tentent d'alerter l'opinion et d'inciter les autorités à l'ouverture. Ils mobilisent des relais en métropole, notamment François Mauriac. Une organisation ultra de Français du Maroc, « Présence française », s'adonne au contre-terrorisme. Mais la France reste inflexible, d'autant que Pierre Mendès-France, après avoir signé en 1954 les accords de Genève avec le Vietnam et engagé l'autonomie interne de la Tunisie, cède la présidence du Conseil. En 1955, la situation s'aggrave. Les attentats sont quotidiens, tandis que se forgent des embryons d'armée de libération dans le Rif. Le 20 août 1955, le Constantinois algérien se soulève au nom du sultan Mohammed V, avant que la région phosphatière d'Oued Zem (Moyen Atlas) ne soit le lieu de massacres d'Européens, laissant place à la répression.

Pour la France, la situation devient intenable. Plus de 750 attentats ont coûté la vie à des centaines d'Européens et à un millier de Marocains. Mais le pire serait une contagion insurrectionnelle de toute l'Afrique du Nord. Edgar Faure et les responsables français sont prêts à négocier. Aux pourparlers d'Aix-les-Bains (août 1955), on s'accorde sur le préalable du retour du sultan. Deux mois plus tard, à La Celle-Saint-Cloud, le sultan en personne reconnaît le processus initié à Aix, et obtient la promesse d'engager la négociation de l'indépendance.

En définitive, la sortie du protectorat s'est déroulée de manière infiniment plus pacifique qu'en Indochine ou en Algérie. Mais cette décolonisation n'a pas été exempte de violences, en particulier contre des collaborateurs du protectorat, violences qui redoublent après l'indépendance.

« Tous les Marocains parlent français. »

Le Maroc est le plus francophone et le plus francophile des pays. Et il est accueillant. Pourquoi se priver de l'aider ?

Francis Mayer, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, cité par J.-P. Tuquoi dans *Majesté, je dois beaucoup à votre Père*, 2006

Les Français qui visitent le Maroc sont frappés par les apostrophes des Marocains : « Vous êtes de Paris ? Vive Zidane ! Plaisir des yeux ! Vous cherchez un hôtel ? Par ici les gazelles !… » Ces formules toutes faites indiquent-elles une véritable maîtrise de la langue de Molière par le peuple marocain, ou visent-elles seulement à accrocher le touriste des médinas ? La réalité est assez complexe.

Au Maroc, l'arabe est la langue officielle. Cet arabe, dit classique, est une langue savante apprise à l'école. C'est la langue de l'écrit. L'arabe parlé marocain, ou *darijat*, est la langue maternelle (sauf pour les berbérophones). La *darijat* incorpore de très nombreux termes amazighes (jusqu'à 40 %) ou européens, ce qui l'individualise au sein de la famille des langues arabes. La langue française conserve une place majeure dans ce paysage. Elle est d'usage courant dans l'administration, dont les écrits sont bilingues, et dans le monde des affaires. Certains secteurs comme la médecine sont presque exclusivement francophones. C'est pourquoi, en dépit des vicissitudes idéologiques et du long processus d'arabisation, le français demeure obligatoire dans l'enseignement public marocain. Son enseignement commence dans le primaire, se poursuit dans le secondaire, au point que tout bachelier est susceptible, le cas échéant, de suivre des études supérieures en français.

En réalité, de grandes inégalités subsistent dans l'accès et la maîtrise de la langue française. Près d'un Marocain sur deux est analphabète, triste héritage des profondes carences de son système d'enseignement. Trois femmes rurales sur quatre sont analphabètes, et donc non francophones. Certes, l'abondance des programmes télévisuels en français, associée à la nombreuse domesticité féminine qui a travaillé, ou travaille encore, chez

des employeurs francophones, permet à des femmes analphabètes de parler français, mais c'est l'exception.

Les francophones se recrutent dans la moitié alphabétisée de la population. Là encore, les écarts sont considérables. On estime que 150 000 à 200 000 Marocains, appartenant aux couches supérieures de la société, sont les produits des écoles françaises du Maroc. Cette partie de la population est totalement francophone. Son niveau de langage est très élevé, incorporant à la fois des tournures locales et des régionalismes français, appris lors d'un séjour étudiant en France. Cette élite francophone de haut niveau est l'interface entre la société marocaine et la France. Pour les élites françaises en relations avec leurs homologues marocains, « tous les Marocains parlent français ». Ils sont pourtant abusés par un effet miroir.

Autour de ce premier cercle, on estime que trois millions de Marocains, soit 10 % de la population, possèdent une bonne maîtrise du français. Le bilinguisme cède ici la place à la maîtrise du français en tant que deuxième langue. Cette frange de la population utilise cette langue avec ses relations ou dans son travail quotidien. Le français demeure une langue de la distinction, dans laquelle il est bon de s'exprimer, et notamment de séduire. Le français, c'est la langue de la « politesse », c'est aussi celle de l'amour.

Le français est d'usage courant dans le secteur économique des grandes sociétés, dans la finance, les administrations (hormis la justice et les affaires religieuses), et dans le grand secteur du tourisme. Lorsqu'ils descendent dans un hôtel, les touristes français ont affaire à des personnels francophones, comme les guides touristiques, les commerçants et autres vendeurs de services, pour lesquels le français est la « langue du pain ». De sorte que les touristes, comme les hommes d'affaires, ont l'impression de se mouvoir dans un monde francophone. Pourtant, femmes de service et de ménage, gardiens et autres *chaouchs* des grands hôtels, ne possèdent généralement que quelques mots de français.

Le troisième cercle, autour de 5 à 10 millions de personnes, n'a qu'une connaissance approximative du français. Toute une gradation existe, du titulaire d'un Baccalauréat, lequel a reçu dix ans de cours de français, à la personne alphabétisée en arabe, qui a quitté l'école en fin de primaire ou au collège. De nombreux élèves des milieux populaires n'ont pas l'occasion de parler le français à l'issue de leurs études, ce qui induit une perte de leurs connaissances, à la différence de l'arabe classique, langue courante des

médias et de l’administration. Cela est avéré dans les campagnes, qui rassemblent plus de 4 Marocains sur 10, et dans les grandes ceintures populaires périurbaines.

La jeunesse marocaine est pourtant avide de parler français, encouragée par les millions d’expatriés qui rentrent en vacances durant l’été ou pour les fêtes religieuses. Leur richesse matérielle relative pousse une partie de la jeunesse vers l’apprentissage du français, qui est un visa pour l’émigration. En outre, il faut communiquer avec les enfants des résidents marocains à l’étranger, de plus en plus exclusivement francophones. Depuis les années quatre-vingt-dix, la télévision par satellite reçue d’Europe (et du Proche-Orient), est un puissant vecteur d’apprentissage. Il n’est guère aujourd’hui de bidonville, de *douar* ou de quartier reculé, où l’on ne capte pas la télévision par satellite. Enfin, depuis les années 2000, des millions de jeunes Marocains alphabétisés et urbains chattent sur Internet, le plus souvent en français, dans les cybercafés.

La pratique du français au Maroc est donc dépendante de facteurs exogènes. Dans les années soixante, le Maroc indépendant favorise l’émergence d’une classe de francophones, sans commune mesure avec la poignée de francophones formés sous le protectorat. Dans les années quatre-vingt, l’arabisation de l’enseignement a fait régresser cette francophonie, de manière quantitative et qualitative. Mais depuis une quinzaine d’années, télévision, tourisme et Internet poussent à nouveau les feux de la francophonie. De surcroît, la profonde crise scolaire que connaît le pays incite bien des familles à investir dans l’enseignement privé (cours particuliers, crèches, écoles et lycées privés, centres de langues), dont l’enseignement du français est le premier bénéficiaire.

Tous les Marocains ne parlent pas français. Mais la majorité d’entre eux ont une étonnante soif de parler cette langue, aujourd’hui partie intégrante du patrimoine national. Les Marocains modestes ont compris la distinction attachée à cette langue. De sorte que tout étranger présent au Maroc est systématiquement abordé en Français, fût-il anglophone. Avec cinquante ou cent mots, des millions de Marocains, enfants des médinas et des zones touristiques, chaouchs, boutiquiers et revendeurs, font des merveilles. Seul un fort niveau en langue marocaine de leur interlocuteur peut les en dissuader, mais à quoi bon, se disent les francophones ?

« Le Sahara occidental appartient au Maroc. »

En ce qui concerne les provinces du Sud du Maroc, la seule médiation est celle de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Baker, qui conduit avec beaucoup d'intelligence sa responsabilité de médiateur.

Jacques Chirac, président de la République, conférence de presse, Rabat, 2 décembre 2001

La guerre pour le Sahara, possession espagnole de 266 000 km^2, jusqu'en 1975, est devenue un des plus anciens conflits territoriaux d'Afrique. Cet affrontement s'est éteint en 1989-91, après 14 années d'une rude guerre entre l'armée marocaine, soutenue par les États-Unis et la France, et le Front Polisario (Front pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro), soutenu par l'armée algérienne. Mais le silence des armes a laissé place aux affrontements diplomatiques, tandis que les armées se font toujours face. Il en coûte chaque année des dizaines de millions d'euros à l'ONU, dont les observateurs surveillent le cessez-le-feu (MINURSO). À l'Ouest campe le gros de la puissante armée marocaine, retranchée derrière des champs de mines et des murs de sable. Elle protège la plus grande partie du « Sahara marocain », que ce pays regarde comme partie intégrante de son territoire national. Toute remise en cause de cette vérité d'État est un risque politique inconsidéré au Maroc.

À l'Est, 150 000 à 200 000 Sahraouis (habitants du Sahara) campent dans des camps de réfugiés à Tindouf, en territoire algérien. Ils sont ravitaillés par l'Algérie et le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), et encadrés par les troupes du Polisario. À la guerre de mouvement des années 1975-1982 succède une guerre de position jusqu'en 1989, laquelle se mue en une Guerre froide. Pour la communauté internationale représentée par l'ONU, la question du Sahara occidental (*Western Sahara*) n'est pas réglée.

Des plans de paix se succèdent en vain. Des médiateurs prestigieux comme James Baker, se sont relayés au chevet du dossier. L'ONU menace de suspendre le financement de l'opération. Le Maroc, comme ses adversaires, mobilise de grandes alliances, aussi vastes que mouvantes, au service de sa cause. L'option du référendum d'autodétermination a été *de facto* abandonnée par le Maroc, qui essaie de promouvoir l'autonomie de

ses « provinces du Sud ». Mais l'Algérie reste intangible sur l'autodétermination.

Dans ce combat, la France officielle s'est positionnée de longue date aux côtés du royaume. Même si les choses ne sont pas toujours formulées de la sorte pour ne pas humilier l'Algérie, la France est aux côtés du Maroc, alors que l'Espagne penche plutôt en faveur de l'Algérie. Dans cette partie de poker menteur, qui fait peu de cas de la légalité européenne et onusienne, les atavismes coloniaux pèsent lourd. La France soutient sans état d'âme son allié marocain. Quant à l'Espagne, elle ne pardonne pas au Maroc d'avoir accaparé un territoire qu'elle espérait remettre à de jeunes Sahraouis hispanophiles, propre à conforter son influence dans la région.

Le « dossier saharien » est un des multiples conflits qui déchirent les régions sahéliennes et sahariennes. Il témoigne de la fragilité de l'utopie de l'OUA (Organisation de l'unité africaine, créée en 1963, devenue UA, Union africaine, en 2002), qui s'était engagée à préserver les frontières coloniales. Il témoigne de la vigueur du nationalisme des jeunes pays indépendants, non sans de multiples arrière-pensées. Quoi qu'il en soit, le conflit du Sahara, initié en novembre 1963 lors de la « Guerre des sables », a ruiné le projet maghrébin, malgré la tentative de relance de 1989 par les chefs d'État de la région. Il confirme que la colonisation a accentué les rapports de dépendance entre le Nord et le Sud. Enfin, ce conflit a renforcé plus que de raison les institutions militaires des belligérants, ponctionnant les ressources et éloignant les transitions démocratiques.

Pourquoi la France, de Valéry Giscard d'Estaing à Jacques Chirac, a-t-elle résolument pris le parti du Maroc, alors qu'elle s'était échinée à réduire le vieil « Empire chérifien » à son pré carré atlassique, aux allégeances incertaines ? Or la France ne contribue pas à moitié, puisqu'en 1977-78, l'opération aérienne Lamentin contribue à détruire la force de frappe du Polisario. La France, par la voix de Jacques Chirac, reconnaît *de facto* en 2001 la marocanité des « provinces du Sud ». Dans le jeu de billard à trois bandes qui oppose la France, le Maroc et l'Algérie, cette profession de foi est à prendre au pied de la lettre. La France n'est jamais fâchée de rappeler à l'Algérie qu'elle peut lui résister, ni à l'ONU et à l'Union européenne qu'elle garde sa liberté de jugement. La francophilie d'Hassan II, jointe à son positionnement occidental durant la Guerre froide, ont convaincu la France qu'il fallait le ménager. En outre, la France dénie au régime algérien

de vouloir s'ériger en puissance dominante du Maghreb. L'Algérie doit son Sahara et son pétrole à la France sur les « territoires du Sud », qu'elle a mis dix ans à quitter après 1962.

Le régime algérien considère ses 2 millions de km^2 comme le prix du sang versé à la guerre d'indépendance, et refuse depuis 1962 de négocier avec ses voisins. Les Forces armées royales d'Oufkir ont attaqué la région de Tindouf en 1963, pour la prendre en gage. Mais l'armée française veille. N'ayant pas oublié cet assaut, les dirigeants algériens s'immiscent dans les affaires sahariennes, à la mort de Franco. Fraîchement diplômés de l'université de Rabat, une poignée de jeunes Sahraouis, travaillés par le nationalisme, réclament leur rattachement au Maroc vers 1973. Mais Hassan II ne veut pas d'ennuis avec Franco. L'anti-impérialiste les jette dans les bras de Boumediene et ils proclament un État saharien. Après le Rif espagnol en 1956, le Maroc considère que le Sahara lui revient de droit. Mais la France a créé la Mauritanie au Sud en 1960, qui exige et obtient sa part du Sahara espagnol. Un avis est demandé à la Cour internationale de justice de La Haye, en décembre 1970. En octobre 1975, son avis mesuré stipule que les tribus nomadisant au Sahara ont pu, dans le passé, reconnaître l'autorité du sultan alaouite. Les parties adverses voient leurs certitudes confortées. Hassan II s'engage dans une formidable opération politique à visée de propagande. Il lance la Marche verte le 6 novembre 1975, pour contrer Boumediene (350 000 marcheurs depuis le sud du Maroc), manière d'établir un fait accompli en partage avec la Mauritanie. Le Sahara espagnol est promu au rang d'Alsace-Lorraine maghrébine. Ce dernier s'affirme en « réunificateur de la patrie ». Il s'érige en ardent défenseur du nationalisme marocain, crée un consensus politique et marginalise ses opposants les plus radicaux.

Ainsi, le roi a lié son règne et le sort de son pays à la réussite de cette affaire. La guerre trempe la détermination des Marocains. La France, Israël et les États-Unis épaulent le royaume dans ce conflit à relents de Guerre froide. Au fond, la marocanité historique du Sahara est secondaire. C'est un fait accompli militaire et politique que le Maroc veut consacrer en droit. Mais le Polisario, épaulé par la diplomatie d'Abdelaziz Bouteflika, offre une étonnante résistance. La guerre coûte si cher que l'Algérie espère l'effondrement du royaume après celui de la Mauritanie, qui cède le Rio de

Oro au Maroc, par son retrait du 14 août 1979. Mais le *statu quo* s'installe, après quinze ans de conflit. Au grand dam des Américains, l'ex-Sahara espagnol demeure, en 2007, l'obstacle majeur à une union du Maghreb.

Le Maroc, dont la diplomatie est entièrement polarisée par cette affaire depuis des décennies, propose en 2007 un Plan de vaste autonomie du Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine. Pour sortir de l'impasse, les États-Unis et la France soutiennent l'initiative, mais l'ONU n'a pas renoncé à l'autodétermination, dont le Maroc ne veut pas. Des négociations directes se déroulent à plusieurs reprises entre le Maroc et le Polisario à Manhasset aux États-Unis. Sans résultat. L'envoyé spécial du SG de l'ONU déclare alors que l'indépendance du territoire n'est pas un « objectif atteignable ».

En avril 2008, le Conseil de sécurité de l'ONU exhorte les parties au compromis. Les négociations reprennent sous la houlette de Christopher Ross (envoyé spécial du SG de l'ONU) à Vienne en août 2009. Le Maroc tente de pousser son avantage, obtenant même le soutien de l'Espagne et d'Israël, et poussant à son avantage la menace d'Al Qaïda au Sahara. À cette aune, la grève de la faim d'Aminatu Haïdar en décembre 2009, militante indépendantiste sahraouie, très médiatisée en Espagne et aux États-Unis, peut être lue comme une tentative de repousser l'inévitable…

L'Union du Maghreb Arabe (UMA)

Dans l'entre-deux-guerres, de jeunes étudiants issus des colonies d'Afrique du Nord font connaissance à Paris, partageant leurs espoirs et leurs frustrations. Parmi eux se recrutent les futurs chefs nationalistes de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Au Caire, en 1947, est proclamé le Comité de libération du Maghreb arabe. Ce rêve de l'indépendance devient réalité pour le Maroc et la Tunisie en 1956. Mais la lutte nationaliste algérienne est loin d'être menée à bien. Mohammed V et Habib Bourguiba assurent le Front de libération nationale (FLN) de leur soutien jusqu'à l'indépendance. Le rêve maghrébin fait néanmoins l'objet de la Conférence de Tanger en avril 1958.

En 1962, le FLN refuse de négocier la nationalité du Sahara. Près de trois décennies de rapports rugueux ou conflictuels entre le Maroc et l'Algérie passent avant la renaissance du projet d'union. Le 17 février 1989 naît l'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui outre la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, intègre la Mauritanie et la Libye. Dotée d'un secrétariat permanent et d'instances de concertation, l'UMA n'a guère dépassé le stade des déclarations d'intention. En août 1994, la fermeture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie brise l'unité de ces pays « frères ». L'UMA, que l'Europe et les États-Unis

voudraient voir exister, se borne à une coordination entre les services de sécurité nationaux de la région.

Le Maroc : découpage territorial et administratif

« Le Maroc est l'œil de la France en Afrique. »

Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique,
que dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord
évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome,
se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là […],
les regards des indigènes continuent toujours à se tourner
avec affection vers la France.

Hubert Lyautey, résident général au Maroc,
conseil de politique indigène, Rabat, 14 avril 1925

Au lendemain des indépendances africaines (l'Afrique noire en 1959-1960 et l'Algérie en 1962), la France tourne la page de son histoire coloniale. Mais elle n'entend renoncer ni à son rôle ni à ses ambitions africaines. D'autant qu'en ces temps de Guerre froide, à la veille de la crise des fusées de Cuba (1962), l'Amérique compte sur la France gaullienne pour maintenir le continent dans le camp occidental.

Les indépendances signées, la France a engagé la coopération dès 1956-1957 avec la Tunisie et le Maroc. À l'inverse, la France a des relations difficiles avec l'Égypte de Nasser et l'Algérie indépendante, interdisant toute coopération militaire sur le continent. L'armée française, traumatisée par la défaite politique en Algérie, cherche des alliés sûrs. Or la Tunisie de Bourguiba semble imprévisible après la crise de Bizerte en 1961. Depuis les indépendances africaines, les réseaux de Jacques Foccart et la cellule africaine de l'Élysée décident de la politique de l'ancien colonisateur sur ce continent. Le Maroc, et ses officiers qui ont fait l'Indochine (Oufkir, Dlimi…), se présente comme un allié fiable.

Mohammed V (mort en 1961) eut un grand prestige en Afrique. À la tête du groupe de Casablanca, instance préparatoire à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), le pays apparaît, en 1958-1960, comme un leader de l'anti-colonialisme. Cette réputation est portée par les figures de Mohammed V et de son opposant socialiste, Mehdi Ben Barka. Le pays s'est attaché l'amitié des leaders progressistes comme le nationaliste Patrice Lumumba, tout en soutenant le FLN en guerre contre la France.

Depuis la catastrophique décolonisation du Congo belge (1960) et la mort de Patrice Lumumba au Katanga (janvier 1961), la Guerre froide est

entrée en Afrique. Pour assurer sa sécurité, la France choisit donc de s'appuyer sur le Maroc, dont elle connaît les officiers. De plus, le jeune roi Hassan II, qui a créé dès 1956 une des premières armées d'Afrique, épaulée par des instructeurs français et américains, est beaucoup plus pro-occidental que son père. Sous la direction du général Oufkir, les Forces armées royales (FAR) connaissent les méthodes, les secrets et les hommes de l'armée française. Les officiers berbères constituent alors l'armature des FAR, voire de l'État marocain.

Toutefois depuis la mort de Mohammed V (1961), l'indépendance de l'Algérie (1962), auréolée du prestige de sa victoire sur la France, puis l'assassinat de Ben Barka à Paris (1965), le Maroc a perdu son leadership en Afrique. La diplomatie algérienne exploite sa « Révolution », et l'alignement occidental de Hassan II. Elle mène bientôt une active diplomatie financée par les pétrodollars.

En collaboration avec la France, les FAR jouent dans le camp adverse. Elles contribuent à la stabilité d'un continent menacé par le communisme et le séparatisme. En 1969, l'avènement du colonel Kadhafi en Libye renforce cette convergence de vue, mais aussi le soutien d'Israël et de l'Afrique du Sud. Les quatre pays veulent le *statu quo* africain, pour contenir l'extension de l'arabisme révolutionnaire et du communisme.

Les menées de Kadhafi, au Tchad notamment, confirment les appréhensions d'une connexion entre ces deux forces. Avec les guerres de décolonisation portugaise (début des années soixante-dix) et le retour des crises au Zaïre, c'est l'Afrique qu'il faut préserver. Avec les Gabonais et Mobutu, dont ils assurent la garde rapprochée et la formation des troupes d'élite, les Marocains traquent les Cubains en Afrique centrale. Ils participent ensuite à l'opération de Kolwezi au Zaïre en mai 1978, aux côtés de la Légion étrangère.

En Afrique de l'Ouest, Le Maroc envoie des instructeurs, des formateurs militaires et des unités spécialisées dans la protection des chefs d'État, dans de nombreux pays africains. Le Maroc forme de nombreux officiers africains dans son école de Dar El Baïda de Meknès, en surimposant souvent les réseaux maraboutiques et chérifiens de nombreuses grandes familles de la région, liées par le sang aux Chorfas alaouites ou à d'autres familles du Maroc. Il en va de même pour les médecins militaires, ce qui allège d'autant la tâche de la France, tout en préparant de solides diplômés

francophones. En Afrique francophone, comme dans le Golfe arabe, les instructeurs marocains, souvent dotés de matériels militaires français, assurent la maintenance et forment les Africains à leur emploi.

Cet investissement assure en retour au Maroc l'aide des États-Unis et d'Israël, qui aident le général Dlimi à combattre le Polisario, cofinancé par Kadhafi (édification des murs de sables). La France et le Maroc stabilisent la Mauritanie, que le Polisario a failli abattre. Par l'opération Lamentin (1977-78), avec ses avions prépositionnés au Sénégal, l'armée française détruit des colonnes du Polisario dans le Nord de la Mauritanie, ce qui constitue une bataille décisive contre le Polisario, au service des FAR. La France, dotée de solides points d'appui en Côte d'Ivoire et au Sénégal, est en position de force, avec le renfort du Maroc.

L'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par l'OUA, le 12 novembre 1984, pousse le Maroc à la démission. Le royaume se concentre sur sa guerre. En signant, en août 1984, le traité d'Oujda d'union arabo-africaine avec la Libye de Kadhafi, le Maroc desserre l'étau de ses adversaires. Tout en isolant l'Algérie, il œuvre avec la France en se rapprochant d'un pays qui a annexé en 1973 la bande d'Aozou au nord du Tchad, et où la France est engagée. Si cette union s'achève en 1986, elle annonce néanmoins la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1989. Si la France reste engagée au Tchad, où elle possède une base militaire, le rapprochement du Maroc et de la Libye la sert.

La multiplication des conflits africains et la crise économique n'altèrent pas la place de ce pays dans le dispositif français en Afrique. En échange, la France s'occupe du soutien des gouvernements africains amis sur la question du Sahara. Le Maroc et certains pays africains (Zaïre) sont très attachés au principe fondateur de l'OUA, l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Il justifie, aux yeux du Maroc, la réintégration du Sahara, en accord avec la France, qu'il rejoint dans sa lutte contre les séparatismes en Afrique. Même si la position du Maroc reste fragile, car la diplomatie algérienne domine l'OUA, ses ambitions africaines sont intactes. Les grandes banques marocaines mènent une politique d'investissements dans les pays d'Afrique de l'Ouest, renouant avec une vieille présence commerciale dans cette région. L'université marocaine, quant à elle, forme en 2010, 8 000 étudiants francophones d'Afrique.

”

LE MAROC, DESTINATION TOURISTIQUE

« Le Maroc est un carrefour de civilisations. »

Vieille nation pétrie par trois mille ans d'histoire, sûre d'elle-même, fière de sa culture arabe, berbère, musulmane, le Maroc, enraciné sur le continent africain, se tourne aujourd'hui résolument vers le Nord, géographie oblige.

Mireille Duteil, *Le Guide bleu Maroc*, 1996

Le Maroc est un vieux carrefour géographique et culturel du monde méditerranéen. Point de passage occidental entre l'Afrique et l'Europe, il se situe à la jonction des espaces maritimes atlantique et méditerranéen, qualités qu'il partage avec une Espagne qui lui fut liée pendant des siècles.

Pour les Carthaginois, battus en 146 avant J.-C. par les Romains, qui occupent cette terre jusqu'en 285 après J.-C., puis pour les Arabes, arrivés en 681, cette terre est un « finistère » occidental, qui lui confère le nom arabe de « Maghreb extrême ». Mais il faut aussi apprécier le Maroc dans sa dimension Nord-Sud. Situé au nord-ouest du Sahara, il est le point de passage le plus court des caravanes qui, depuis l'Antiquité, circulent entre Soudan (en arabe, « pays des Noirs ») et Méditerranée. Au cours du Moyen Âge, les Berbères occidentaux convertis à l'islam ont conquis l'Espagne, puis islamisé une partie de l'Afrique de l'Ouest.

Les Berbères de l'Ouest et les peuples installés sur cette terre se sont livrés au grand commerce intercontinental. Dans l'Antiquité, ils échangent du sel et des armes aux Noirs contre des animaux pour les jeux du cirque, de l'ivoire, des esclaves (ce que montre *Gladiator*, le film de Ridley Scott avec Russell Crowe, réalisé en 2000) et de l'or, destinés à Rome et à la Méditerranée. Au Moyen Âge, le commerce se poursuit avec l'Europe chrétienne et les empires musulmans. Les Maures vendent du sucre aux Italiens en échange des marbres de Carrare. Ils achètent des soieries et des épices aux Arabes, contre de l'or et des esclaves du Soudan, ou des armes et des cuirs de Cordoue et de Marrakech.

À partir du XV^{e} siècle, le grand commerce maritime portugais et européen entrave ces activités commerciales. Sur mer, les Maures en sont réduits à la piraterie contre les navires européens, ce qui excite l'agressivité des puissances du Nord. En 1492, la chute de l'Andalousie musulmane et

l’expulsion des Juifs d’Espagne, suivie de l’expulsion des Moriscos un siècle plus tard, réduit le champ commercial des Maures à la rive africaine du détroit de Gibraltar. Les Maures se recentrent sur le commerce caravanier qui, *via* Marrakech, emprunte les routes sahariennes du Caire à Tombouctou. La traite négrière se poursuit avec les empires musulmans, mais les Portugais sont allés à la source de l’or et de l’ivoire, en installant des comptoirs dans le golfe de Guinée.

Les Noirs sont présents depuis l’Antiquité dans la société maure, « importés » par la traite saharienne pendant deux millénaires. Certains sont en transit vers Rome ou Constantinople, devenue Istanbul, *via* Alger (Icosium) ou Tunis (Carthage). D’autres sont affectés au service des princes et des grandes familles arabes ou berbères. Au XVII^{e} siècle, le sultan chérifien Moulay Ismaël s’est doté d’une armée d’esclaves noirs (*abid*) de 40 000 hommes, qui fait régner l’ordre sultanien et la terreur au Maghreb occidental. À Meknès, puis à Fès et Rabat, une population servile d’esclaves noirs (dits *touergas*, du nom des Berbères touaregs qui en assurent le commerce transsaharien) est au service du Palais. Dans les villes importantes de l’Empire, les grandes familles se reposent sur une domesticité noire qu’il faut renouveler de génération en génération, puisque la conversion à l’islam impose l’affranchissement.

Dans les régions présahariennes du Sud, aux conditions de vie extrêmement difficiles, notamment les oasis et certaines vallées des massifs atlassiques, des « serfs » sont attachés au travail de la terre, sous la tutelle de maîtres arabes ou berbères. Ces « haratines » constituent des noyaux de population durablement fixés, puisqu’ils demeurent sur place après l’interdiction de la traite négrière en 1912. Ils ont apporté des traditions africaines comme la musique rythmique *gnaoua* (de Guinée), entrée dans le patrimoine culturel et festif de toute la société.

Les Andalous, juifs et musulmans expulsés d’Espagne de 1492 à 1609, s’installent dans les grandes villes d’Afrique du Nord. Dans les villes fortifiées, dites *makhzen* car sous contrôle du sultan (Fès, Marrakech…), et dans les villes côtières sous contrôle ibérique (Ceuta, Tanger, Casablanca, Safi, Mogador…) à partir du XV^{e} siècle, les Andalous apportent leur culture, leur art de vivre, et une vigoureuse aptitude commerciale, maintenue jusqu’au XX^{e} siècle. Les Séfarades (Juifs d’Espagne), contraints

à la dispersion en Méditerranée en 1492, restent une courroie de transmission avec les Francs et les principautés italiennes. Le patronyme juif maghrébin Serfaty (ou Servaty) atteste la mobilité des Juifs « francs » en Afrique du Nord.

Dans la civilisation « barbaresque » (amazighe), fortement rurale et continentale, les « Andalous », fiers de leurs patronymes et de la blondeur de leurs femmes, sont porteurs de savoir-faire nouveaux et de l'aptitude des Méditerranéens au négoce. Au XIX^{e} siècle, outre la poursuite des échanges transsahariens, qu'ils financent et dont ils écoulent les marchandises, les négociants de Fès se lancent dans de l'import-export vers l'Europe (Marseille, Manchester…), où leurs fils les représentent.

L'arrivée des Français en 1912 remanie une nouvelle fois les circuits commerciaux. La traite transsaharienne est interdite, les marchés aux esclaves fermés, et le commerce se réoriente vers l'exportation en France. Casablanca devient en quelques décennies le poumon du Maroc, une énorme métropole commerciale de rang international, qui inspire le film américain *Casablanca* (Michael Curtiz, 1942, avec Ingrid Bergman et Humphrey Bogart). Le Maroc est une économie coloniale extravertie, que renforce sa position géographique. Il est la dernière étape des cargos et de l'Aéropostale sur la route de l'Amérique latine. Dans le cadre impérial, la France organise les relations entre le Maroc et ses voisins, notamment par la ligne de chemin de fer Casablanca-Tunis ouverte dans les années vingt. Mais elle répugne à la circulation des « indigènes » en dehors d'un cadre militaire. Les autorités coloniales peinent néanmoins à limiter les pèlerinages religieux. Les musulmans africains membres de la confrérie Tijania visitent le tombeau de leur saint éponyme à Fès. Des musulmans pieux, aisés et valides, sont autorisés à faire le pèlerinage (*haj*) de La Mecque. Quant aux quelques centaines d'étudiants maghrébins des trois pays, ils évoquent avec passion, à Paris, un Maghreb arabe uni.

Vieux carrefour de civilisations, le Maroc est profondément bouleversé par le XX^{e} siècle. La colonisation a réinstallé des chrétiens sur le sol marocain, alors que les derniers avaient dû se convertir au XIII^{e} siècle. Mais le cadre colonial de l'arrivée de ces Européens ou *nasrani* (« chrétiens ») augure mal de leur installation durable. Ils quittent le pays à partir des années soixante.

Les Marocains noirs, souvent descendants d'esclaves ou métis d'une femme noire (*bint radem*, l'esclave) et d'un notable (voire d'un prince), sont désormais intégrés à la citoyenneté. Mais une forte discrimination ethnique persiste (que symbolise le terme « *k-hal* » ou « nègre »), dévoilée par l'immigration africaine depuis les années quatre-vingt. Les « subsahariens » viennent étudier au Maroc, ils sont parfois en transit vers l'Europe, et certains doivent faire souche, faute d'alternative. Parmi eux, les chrétiens sont encore plus mal vus, attitude qui renvoie le Maroc à ses contradictions.

En outre, le Maroc a perdu en quarante ans sa population juive, parfois présente depuis l'Antiquité. Il reste un millier de Juifs de souche au Maroc, souvent âgés, sur environ un million de Juifs d'origine marocaine dans le monde, dont plus de la moitié en Israël.

Au XXI^{e} siècle, le Maroc doit recomposer une identité devenue incertaine. Depuis l'indépendance, la répression culturelle de la berbérité, au nom de l'arabisme, a montré ses limites. L'acculturation volontaire à l'arabo-islamisme a poussé une fraction croissante de la jeunesse vers un islamisme militant et exclusif. De sorte qu'au grand dam de certains, c'est contre l'histoire plurielle et complexe de ce pays qu'une partie de la population, en quête de pureté, espère régler ses maux.

« Le Maroc est un beau pays. »

Depuis bientôt quarante ans, le Maroc est mon autre pays,
ma lumineuse terre d'accueil. J'en ai toujours partagé
les bonheurs et les souffrances. Je me veux près de vous,
amis, j'apprécie votre dignité.

Jacques Chancel, mars 2004, propos tenus
lors d'une vente aux enchères à Paris au profit des victimes
du tremblement de terre du 24 février 2004

Cette citation exprime à merveille le discours stéréotypé qu'une partie des élites françaises réserve au Maroc. Cette vision chaleureuse et grandiloquente séduit faussement les Marocains, qui savent que les Français ignorent à peu près tout de leur peuple, comme le fit remarquer un jour Hassan II. Un autre vieux poncif colonial survit dans la France actuelle : « Le Maroc, quel beau pays ! » Parole de militaire ayant chevauché dans le bled et les djebels marocains, trait d'esprit du fonctionnaire expatrié satisfait face à l'Océan, parole de colon ayant trimé dans sa grande ferme en pays Zaër, isolé « en milieu indigène », cette phrase exprime l'indéfinissable nostalgie d'un paradis perdu. Les Anglais aiment de la sorte louer la beauté de la France, tout en déplorant l'existence des Français ! Ce thème de la « beauté du Maroc » est repris avec fierté par les autorités marocaines, au point que les journalistes impertinents du royaume ironisent sur « le plus beau pays du monde ! »

Cette antienne est reprise par des armées de touristes conviés à mirer l'Atlas, le pré-Sahara des ksours, ou les oasis du Sud. La formule oppose le Maroc à la « nost-Algérie », dont les Français ont oublié les beautés faute de s'y rendre. De même, la « splendeur » marocaine fait contraste avec la Tunisie, petit pays de l'Est maghrébin dont les Français connaissent surtout les clubs de vacances et les plages.

Dire que « le Maroc est un beau pays » est une manière d'éviter le regard de ses habitants, l'amoncellement de ses problèmes et la complexité de son peuple. Dans la multitude des publi-reportages consacrés à ce pays par les revues françaises, l'objectif fixe « l'éternel Maroc » : l'apparat de sa monarchie, l'abondance de ses mets sucrés et salés, ses costumes festifs ou tribaux chatoyants, les cimes enneigées de l'Atlas sur le Haouz de

Marrakech, le bleu éclatant du ciel par-dessus les palmiers… En dehors des éléments minéraux, climatiques et végétaux, l'intemporalité du Maroc est aussi factice que partout ailleurs. Mais il faut conforter les préjugés qui font « vendre le produit touristique Maroc » !

Les responsables marocains excellent aussi à présenter cette image enjolivée de la réalité. En bons connaisseurs du marketing, ils savent que la publicité doit rencontrer les attentes et les fantasmes du consommateur. Cette approche, aussi apolitique qu'éloignée du réel, satisfait un pouvoir qui voudrait éviter que l'on regarde de près le Maroc des Marocains. Ce Maroc fabriqué sur papier glacé trouve son achèvement dans le filon éditorial des « beaux livres ». Chaque année, plusieurs ouvrages sont coédités par le Maroc, en France ou en Espagne. On y présente les tapis, le thé, les médinas, l'Atlas, les peintres orientalistes, les oasis, les palais et les mosquées… Chaque ouvrage, dont un exemplaire approche ou dépasse le salaire minimum marocain mensuel, est écoulé à des milliers d'exemplaires, très souvent chez les étrangers résidents et les touristes.

Mais cette vision est très décalée par rapport au regard des Marocains sur leur propre pays. Ceux-ci sont préoccupés par bien d'autres choses que l'esthétique du royaume : la cherté des biens, l'absence de travail, les islamistes, la religion, leur voiture (pour les chanceux qui en ont une), les voyages à l'étranger et les dernières modes pour la jeunesse dorée, la télévision par satellite, arabe ou française, le mariage et le couple, le sort des Palestiniens… Ce sont les Français qui regardent le Maroc à travers ses somptueux décors, à la manière dont ils regardent l'Égypte, grande nation arabe de 80 millions d'habitants, par le prisme de ses ruines pharaoniques !

Seule une partie des élites bilingues du Maroc a parfois tendance à adopter ce regard français… Mais pour les autres, il n'y a souvent qu'indifférence. Est-ce à cause de la folklorisation souvent exécrée du Maroc ? De la relative indifférence des musulmans à ce qui échappe à leur salut ? De la pauvreté de la masse, avant tout préoccupée par le quotidien et le matériel ? Ou encore de l'indifférence profonde des classes aisées envers un peuple et un pays qu'elles dénigrent et redoutent à la fois ? Dans *Portrait du colonisé* (1957), l'écrivain maghrébin Albert Memmi a dévoilé les mécanismes qui poussent le colonisé à l'autodénigrement, par surévaluation du colonisateur. De surcroît, l'entêtement des scientifiques et historiens coloniaux à exhumer les passés berbère et prémusulman du

Maroc, a suscité une méfiance durable envers une histoire et une terre souvent très peu connues.

On observe des mécanismes identiques dans la grande civilisation chinoise, qui utilise sa croissance et sa richesse pour faire table rase du passé, détruisant ses vieilles cités et faisant mine d'oublier, voire de rejeter, tout ce qui fit sa gloire et sa force. Le choc de la modernité, imposée par la colonisation, et dont l'Occident continue de revendiquer le flambeau, a des conséquences souvent imprévisibles. De sorte qu'un jeune Marocain d'aujourd'hui, *a fortiori* cultivé, tend à regarder son pays avec un sentiment d'étrangeté, qui l'incite souvent à l'exil. « Les Marocains aiment-ils leur pays ? » titrait en 2006 l'hebdomadaire *Tel Quel*.

Cette querelle des perceptions croisées semble faire fi d'un pays qui offre pourtant des paysages et des contrastes remarquables. Il faut avoir parcouru la route exceptionnelle qui longe le détroit de Gibraltar, du cap de Malabata à Ceuta, entre mer et montagne, pour savoir la beauté de cette terre d'Afrique. Il faut espérer que l'immense port de Tanger Med, aux portes de Ceuta, le long de cette route côtière du Détroit, apportera en emplois et en richesses ce qu'il a détruit en capital naturel. Tenaillées par les exigences du développement économique et la misère du Rif, les autorités marocaines et l'Union européenne lancent des travaux de grande envergure dans ces régions de la corniche méditerranéenne, laissées à la misère et à l'écart du bétonnage touristique. Il en va de même dans le Souss, dont la côte sauvage est en partie confiée aux aménageurs émiratis (du moins jusqu'à la crise de 2009). Mais la côte marocaine est si longue que, du cap Spartel au Nord à l'oued Massa au Sud, elle offre des paysages maritimes somptueux.

Les montagnes ne sont pas moins belles. Le surgissement ocre du Haut Atlas sur la route du Tizi'n Tichka, la gentillesse et la dure simplicité de ses montagnards croisés dans *Babel* (2006), la corniche du Moyen Atlas, qui plonge à pic sur le plateau central près de Beni-Mellal, les vallées sahariennes qui remontent vers le Haut Atlas, atteignant ses solitaires plateaux d'altitude, la montagne désertique de l'Anti-Atlas, les contreforts escarpés du Rif sur fond de Méditerranée, la cédraie enneigée ou embrumée du Moyen Atlas… Qu'elle est belle cette terre que chantent ou dénigrent ceux qui ne la connaissent pas !

Quelques beautés à ne pas manquer…

L'esplanade et la tour Hassan des Almohades de Rabat, avec vue sur Salé et l'estuaire du Bou Regreg (du toit de la Medersa de Salé, la vue inversée est superbe).

La Grande Mosquée Hassan II, et la corniche de Casablanca face à l'océan.

Le sanctuaire de Moulay Idriss du Zerhoun, à quelques kilomètres des ruines romantiques de Volubilis.

La tombée de la nuit à Jamaa el Fna, en sirotant un thé de la terrasse du Café de France, au moment où la fournaise diurne s'apaise.

La citadelle du Glaoui à Telouet, ruines majestueuses sur les hauts plateaux, à plus de 2 000 mètres. Regardez dans la direction du Toubkal, le sommet de l'Afrique du Nord.

La route des *ksours* dans la vallée de l'oued Dades, au pied du Haut Atlas et de ses résurgences, entre palmiers et lauriers.

Le Cabo Negro, station balnéaire prisée des Marocains en été, avec vue sur la baie de Ceuta et le rocher de Gibraltar, sentinelle de l'Europe.

La médina de Fès depuis le Borj Nord, une vallée urbaine qui constitue le cœur spirituel et urbain du Maroc.

Les sources d'Oulmès, la grande source gazeuse du Maroc, avec une plongée presque à pic dans les entrailles du Moyen Atlas.

La lagune de Moulay Bousselham, entre Atlantique et plaine du Sebou, escale des oiseaux migrateurs de l'Afrique (peut-être surpassée par la lagune de Oualidia, plus au Sud…).

Le café Hafa, dans le quartier du Marshan à Tanger, en surplomb de la Méditerranée, face à l'Espagne (sous les fenêtres de Bernard-Henri Lévy)…

« Le Maroc vit du tourisme. »

Le Maroc, pays privilégié pour le tourisme.
[Il] a des qualités tout à fait exceptionnelles,
des sites exceptionnels, parmi les plus beaux du monde,
un accueil également tout à fait extraordinaire,
une gentillesse de la part des populations…

Jacques Chirac, en visite officielle à Tanger, octobre 2003

Dopé par cette image de « beau pays » concoctée par Lyautey (qui lui, le connaissait effectivement !), le Maroc véhicule l'image d'un pays touristique prospère. Entre mer et soleil, villes impériales et cuisine marocaine, entre sens de l'hospitalité et artisanat, le Maroc ne cumule-t-il pas les atouts propres à une grande nation touristique ? Le pays vivrait donc de son tourisme, comme l'Algérie de ses hydrocarbures et la Côte d'Ivoire de son cacao. En fait, cette vision a peu à voir avec la réalité, bien que le pouvoir actuel tente de lui donner corps.

Rappelons d'abord que la France, première puissance touristique mondiale par le nombre de ses visiteurs (80 millions), ne tire de cette activité que 5 % des richesses produites (PIB). En outre, Hassan II n'a jamais désiré que le Maroc devienne une puissance touristique. Au milieu des années quatre-vingt-dix, alors que l'Égypte dépassait déjà 6 millions de touristes annuels, et que la Tunisie et la Turquie en accueillaient près de 5 millions, le Maroc ne recevait qu'un million de touristes, déduction faite des travailleurs immigrés venant y passer leurs vacances. Pour un pays de 30 millions d'habitants, fût-il de revenus modestes, l'enjeu économique restait modéré. 500 000 Français arpentant les médinas et 300 000 Allemands bronzant à Agadir ne pouvaient faire vivre ce vaste pays.

Quand il accède au pouvoir en 1999, Mohammed VI n'a pas les pudeurs de son père. Confronté à une crise économique et sociale majeure, il décide, avec une poignée de technocrates, d'ouvrir le Maroc à un tourisme de masse. L'objectif de 10 millions de touristes prend du retard, mais est en bonne voie de réalisation, avec près de 8 millions de touristes annoncés. Cette politique vigoureuse implique d'importants investissements et des transformations économiques qui touchent les infrastructures (ports,

aéroports, autoroutes, stations balnéaires), la formation de la main-d'œuvre, l'hôtellerie et le transport aérien (création de compagnies aériennes *low cost*). Le Maroc doit investir. Il attire des capitaux arabes du Golfe (infrastructures touristiques), des fonds européens (pour les routes), des investissements français et espagnols (hôtellerie), mais aussi royaux et nationaux (infrastructures et hôtellerie).

Le Maroc se bat néanmoins sur un secteur économique très concurrentiel, le tourisme de masse, qui draine par essence un public aux revenus modestes. Les affiches qui fleurissent sur les murs du métro parisien ou les autobus français vantent un tourisme peu onéreux. Lorsqu'un couple de retraités se rend une semaine à Marrakech pour 500 ou 600 euros, les revenus que peut en escompter l'économie marocaine, et plus encore les travailleurs marocains, sont extrêmement modestes. Certes, dans un pays où le revenu minimum, quand il est versé à un travailleur légalement employé, pratique encore minoritaire, tourne autour de 170 euros, l'apport n'est pas négligeable. Mais pour un pays de 35 millions d'habitants, tenu de payer au prix international ses énergies, une partie de son alimentation, ses moyens de transport, ses armements et l'essentiel de ses machines, ce revenu est très faible.

C'est pourquoi le Maroc essaie de promouvoir un tourisme plus élitiste, qu'il soit festif, culturel ou de congrès. Ses atouts ne sont pas négligeables, mais former une main-d'œuvre qualifiée et polyglotte est plus délicat que de former celle du tourisme de masse. Si bien que malgré ses efforts, le tourisme n'offre pas au Maroc ce qu'il pourrait lui rapporter. Ses recettes sont évaluées à près de 5 milliards d'euros, ce qui est très peu face aux 50 à 60 milliards de « pétrodollars » que l'Algérie encaisse annuellement depuis la hausse du prix des hydrocarbures. Le Maroc, aussi peuplé que l'Algérie, ne saurait se contenter des revenus du tourisme pour assurer sa croissance et le paiement de ses importations, qui dépassaient 24 milliards d'euros en 2009.

L'économie marocaine et les Marocains doivent se reposer sur d'autres sources de revenus pour financer les importations et la croissance. Ces sources de devises sont de différents ordres. Certaines sont anciennes, comme les produits agricoles (agrumes), les poissons, les minéraux (les phosphates rapportent 3 milliards par an – mais près de -50 % avec la crise) et les biens industriels. Le Maroc est un exportateur de textiles, son

principal secteur industriel, qui a beaucoup souffert de la concurrence de la Chine et de la crise de 2009, même si les accords d'autolimitation entre l'Union européenne et la Chine, couplés au *just-in-time* dû à la proximité de l'Europe, laissent quelques espoirs.

Ces ressources sont toutefois loin de couvrir le financement des importations. De sorte que le Maroc reste très dépendant des transferts envoyés par ses travailleurs émigrés, les RME de la terminologie officielle, ou « résidents marocains à l'étranger ». Estimés à 5 millions, familles comprises, dont une grande majorité sont en Europe, ils ont permis, du fait de leur départ, d'alléger les tensions internes à la société marocaine (pénurie de logements et d'emplois), tout en faisant rentrer un flot vital de devises. Jusqu'en 2009, les transferts monétaires et matériels assurés par les RME constituent la première source officielle de devises du royaume (5 milliards d'euros, -20 % pendant la crise). Talonnés par ceux du tourisme, ces revenus sont essentiels à l'économie marocaine.

En outre, le Maroc peut compter sur divers transferts financiers : remises de dettes consenties par la France, investissements directs étrangers (IDE) en provenance du Golfe et d'Europe, dons ou prêts des organisations internationales (avec 500 millions d'euros, le Maroc est le premier bénéficiaire méditerranéen des fonds MEDA, programme européen d'aide à cette région). Enfin, bien que cela n'apparaisse pas directement dans le montant du PIB, il faut prendre en compte les revenus du canabis, dont le Maroc est un gros exportateur. Estimés à 8 milliards de dollars par an (actuellement en baisse du fait de la lutte contre ce trafic) à la revente au détail en Europe, cette source de revenus ne revient que très partiellement au Maroc, pour autant qu'on puisse le savoir.

Le tourisme marocain est une activité importante, qui emploie près de 10 % des salariés du secteur formel. Mais il n'est qu'une source de revenus parmi d'autres, ce qui infirme l'assertion selon laquelle le pays en dépendrait exclusivement.

« Les ryads, ça c'est le Maroc ! »

On ne peut parler d'investissements à Marrakech sans évoquer ceux qui ont aussi fait la réputation de la ville : les jet-setters […]. À prix fort. Bernard-Henri Lévy aurait déboursé la coquette somme de 11 millions d'euros pour racheter le palais Zahia.

www.sejours-marrakech.com, 31 mai 2006

La mode des « ryads » s'est emparée du tourisme marrakchi, et de proche en proche, des autres médinas marocaines, Essaouira, Fès, puis Rabat et Tanger. Le « ryad » signifie en arabe le jardin. Ce mot a donné son nom à la capitale de l'Arabie saoudite. À l'époque arabe, le terme *ryad* est réservé au jardin privatif, sis au centre de la grande maison ou palais (*dar*), construite autour d'un patio, à la manière des villas romaines. Plus la famille est aisée, plus le ryad est vaste, munificent, arboré, irrigué et odorant. Par abus de langage, le « ryad » est devenu en français cette maison, ou ce petit palais qui entoure un jardin, quelques arbres et une fontaine.

Au XX^{e} siècle, le ryad est tombé en désuétude. Comme le voulait Lyautey, les coloniaux du protectorat se sont installés dans de nouveaux quartiers réservés. Des « villes européennes » ont été construites à proximité des villes arabo-berbères, ou médinas, inadaptées à l'automobile et à la vie moderne. Vers 1900, la colline de l'Agdal (ce terme berbère désigne les vergers proches des villes) s'étendait au pied de l'enceinte de Rabat. Le protectorat la transforma en quartier de villas coloniales, dans le prolongement des « Orangers ».

La bourgeoisie de Fès (ou *fassie*), la plus puissante du royaume, a peu à peu migré vers la nouvelle capitale économique, Casablanca, et secondairement vers Rabat, nouvelle capitale politique. Au fil des générations, par nécessité ou effet d'imitation des cadres français, la bourgeoisie marocaine a quitté ses palais de médina. Les fassis se sont installés dans la médina de Casablanca, puis dans les nouveaux quartiers réservés aux Marocains (Habbous, nouvelle médina). L'indépendance obtenue, les nouvelles élites ont occupé les villas des Européens en partance, puis se sont fait construire d'immenses villas avec jardins,

conformes à leur puissance toute récente. Les riches villas n'ont gardé des maisons traditionnelles que l'enfilade des « salons marocains », qui peuvent atteindre des centaines de mètres carrés pour les plus grands (quartier du Souissi à Rabat, d'Anfa à Casablanca). Leurs jardins sont périphériques.

Les vieilles maisons des médinas ont pourtant survécu. Elles ont été laissées aux vieux parents, qui se sont peu à peu éteints, parfois à un membre de la fratrie qui, de gré ou de force, a tenté de garder pignon sur rue dans la médina. Parfois, la maison, le *dar*, a été confiée ou cédée à des cousins, voire à des domestiques fidèles, chargés d'en assurer la garde et l'entretien. Mais ces vieilles maisons de familles, souvent datées du XIX^{e} siècle, au temps de l'opulence commerciale, coûtent cher. Elles souffrent de la taudification et de la densification des vieilles médinas, réceptacles d'un exode rural croissant. La médina de Fès el Bali passe ainsi de 100 000 à 200 000 habitants au cours du XX^{e} siècle, alors que sa superficie est peu modifiée.

En dépit de ces avatars, les médinas demeurent le conservatoire du vieux Maroc urbain. Elles hébergent tout un petit peuple d'artisans et de commerçants, incarnent la tradition architecturale et spirituelle que la société se refuse à oublier. De surcroît, les touristes européens, notamment français, ne cessent de manifester un vif intérêt pour ces médinas médiévales surpeuplées, ce qui intrigue une bourgeoisie marocaine plutôt effrayée par leur « populace ». Lorsque l'Unesco a classé la médina de Fès au patrimoine mondial de l'humanité en 1981, la ville est dans un état de décrépitude avancé. Mais des fonds peuvent maintenant être débloqués pour préserver ses monuments. Certaines entreprises, dirigées par d'éminents fassis, s'essaient même au mécénat.

La redécouverte des ryads s'opère dans ces conditions. Depuis le protectorat, certains ont été occupés ou rachetés par de riches Français. Lyautey a occupé le palais Menhebi à Fès en 1912, et la Française Denise Masson a vécu et écrit durant des décennies dans un ryad de Marrakech. Dans les années quatre-vingt-dix, lorsque le Maroc réfléchit à la promotion de son tourisme, plusieurs maisons de médinas, bientôt connues en tant que « ryads », sont achetées par des Français célèbres. Habituées des fastes surannés de l'hôtel marrakchi de la Mamounia, où le pouvoir marocain les

comble d’égards et d’honneurs, certaines personnalités françaises optent en faveur de la médina, à quelques centaines de mètres.

C’est le cas de Bernard-Henry Lévy, qui reprend le « ryad » d’Alain Delon, ou de Dominique Strauss-Kahn. La notoriété de ces illustres personnages allait en quelques années faire boule de neige, pour le meilleur et pour le pire. À la fin des années quatre-vingt-dix, la tension est devenue extrême dans les médinas. La police touristique ne parvient plus à endiguer le flot des quémandeurs, faux guides, voleurs et vendeurs à la sauvette. Le Maroc paie cette situation d’un très mauvais taux de retour de ses touristes. Le nouveau règne est l’occasion d’une reprise en main plus que vigoureuse. En quelques mois, Marrakech ou Fès retrouvent leur quiétude apparente. La célèbre place *Jamaa el Fna* de Marrakech est au centre de cette reconquête. C’est alors que commence la ruée sur les ryads, encouragée par des spéculateurs et des agents avisés, qui eurent vite fait de répertorier le patrimoine.

La ville de Marrakech compte environ 300 ryads. Une centaine appartiennent désormais à des étrangers, une autre centaine sert de maisons d’hôtes, et le troisième tiers nécessite d’importants travaux de rénovation. Cette inélasticité du marché a poussé à la recherche d’une nouvelle offre. Essaouira et sa trentaine de ryads est rapidement saturée, avant que la demande ne s’étende à Fès, Rabat et Tanger. Le Maroc possède près d’un millier de ryads ouverts à la demande étrangère, principalement française. Mais c’est à Marrakech que le phénomène des ryads a pris une ampleur étonnante.

À partir de 2000, les Occidentaux ont envahi la médina des ryads. Protégée par des autorités bienveillantes et désireuses de promouvoir une sorte de Marbella marocain, une armée d’intermédiaires s’est abattue sur la médina, au point qu’un taulier de Rouen a trouvé avantage, il y a quelques années, à solder ses activités pour se refaire dans la médina. Rapidement, la médina endormie vit les Européens sortir des souks et des circuits touristiques pour occuper palais et terrasses. Avide de fêtes, d’exotisme et de sensations fortes, la nouvelle population suscite bien vite l’ire de locaux conservateurs, et souvent plus que modestes.

Forte d’un pouvoir d’achat local élevé, la nouvelle clientèle peut monnayer les ingrédients de la fête, les corps et les substances. La ville, la région et le Maroc officiels en tirent profit. Couplés à divers festivals et

congrès, les ryads de Marrakech ont permis la promotion d'un tourisme hôtelier et festif de masse. La périphérie de la ville et la palmeraie sont loties de golfs, d'hôtels cinq étoiles, de bars et de résidences privatives. La population des bidonvilles, d'abord masquée par des palissades, est envoyée dans des cités de fortune au pied de la montagne. Dans un souci modéré de rappel à la loi, la police a arrêté quelques pédophiles et proxénètes étrangers notoires. Les vieux ryads comme produit d'appel, il fallait y penser ! Mais la crise est passée par là. Depuis 2008, la nouvelle clientèle est moins pressante, au point d'entraîner une baisse des prix de 50 %. La sortie de crise s'accompagnera-t-elle d'une reprise, ou bien cette mode n'était-elle que passagère ?

Au fond, les ryads font partie intégrante du vieux Maroc. Mais leur univers, fait de calme, de retrait du monde, de fraîcheur et de repli sur soi, semble dénaturé par l'irruption de leurs nouveaux occupants. Qu'est devenue l'authenticité, dans un pays écartelé entre la pauvreté et le désir de s'enrichir ?

« Le vrai Maroc, c'est celui des villes impériales, pas Casablanca. »

Marrakech, son immense médina, apparaît comme l'archétype de toute cité d'errance […]. Puis, peu à peu, l'idée s'impose que la « Ville rouge » illustre un autre écoulement du temps, lent, oriental, aristocratique, différent du devenir occidental.

Pierre Le Coz, *Les Silences de Marrakech*, 2001

Les touristes allemands réclament les sables et la torpeur d'Agadir. Les Marocains et les Espagnols cherchent la fraîcheur relative des villes du Nord (Tanger, Tétouan, Cabo Negro, Asilah…). Mais les Français ne jurent que par les « villes impériales ». Cette passion pour les vieilles pierres et les bazars évoque leur tropisme égyptien, de tradition orientaliste. Cette école intellectuelle et artistique, née au XIX^{e} siècle, a accompagné l'expansion coloniale française, et forgé de manière durable les représentations nationales sur les terres d'Islam.

Il est difficile de savoir si ce sont les *tours operators* qui conditionnent la demande par leur offre, ou bien si ces milliers de touristes, ignorants des réalités marocaines, imposent leur point de vue. Mais l'engouement pour les villes impériales se justifie malgré tout par l'histoire et le patrimoine monumental de l'Empire chérifien. L'histoire de la terre marocaine préislamique est berbère, et secondairement phénicienne et romaine. C'est à la fin du VIII^{e} siècle qu'un royaume musulman est proclamé par des descendants de Fatima, la fille du Prophète, près de l'ancienne cité romaine de Volubilis. Moulay Idriss II, fils du fondateur éponyme de la dynastie idrisside, fonde vers 800 la ville de Fès. Ainsi naît la première ville impériale.

Au fil des siècles, Fès devient la cité la plus importante du royaume, sa capitale religieuse et économique. Au Moyen Âge, depuis le XI^{e} siècle, la mosquée-université des Kairouanais (Quaraouiyne) devient le principal centre d'enseignement de l'Afrique du Nord-Ouest. Au fil des siècles, plus de sept dynasties arabes et berbères se succèdent à la tête de l'empire. Les deux grandes dynasties berbères des Almoravides et Almohades fondent,

puis s’installent à Marrakech, la capitale du Sud. Au XVI^{e} siècle, la dynastie arabe des Saâdiens s’y établit à son tour. Entre-temps, la dynastie berbère des Mérinides a opté pour Rabat, une forteresse côtière face à la cité corsaire de Salé, dotée d’une vaste médina et d’un palais. Les Almohades y ont bâti une des plus grandes mosquées de l’Islam (dont subsiste la tour Hassan depuis le tremblement de terre de Lisbonne de 1755).

L’actuelle dynastie arabe régnante des Alaouites a régné dans trois villes impériales. Au XVII^{e} siècle, le sultan Moulay Ismaël édifie une puissante cité impériale à Meknès. Ses héritiers sont revenus à Fès, où les a trouvés le protectorat français. Assiégé dans la capitale chérifienne au printemps 1912, Lyautey décide de préserver le protectorat d’une menace permanente et transfère la capitale à Rabat. De sorte que le Maroc possède quatre villes impériales, sièges successifs de ses dynasties. Elles gardent des vestiges monumentaux, bien que certains d’entre eux ont été démantelés par les dynasties suivantes. Ainsi, le souverain alaouite Moulay Ismaël a détruit, à la fin du XVII^{e} siècle, l’immense palais Badi’ du sultan Mansour Eddahbi (le doré) à Marrakech, pour récupérer ses marbres de Carrare, obtenus contre du sucre de canne donné à l’Italie.

De cette histoire, les *tours operators* ont sélectionné une demi-douzaine d’étapes incontournables, qui constituent le « circuit cités impériales » : tour Hassan à Rabat, sanctuaire de Moulay Ismaël et Hari Saouani à Meknès, médina de Fès el Bali, avec vision du sanctuaire de Moulay Idriss, place du Palais impérial de Fès, ruines du palais Badi’ et tombeaux des Saâdiens à Marrakech. L’attrait des Français pour ces cités impériales n’en reste pas moins paradoxal, dans la mesure où le protectorat français a tourné le dos à cette histoire. Plus que tout autre, Lyautey a contribué à bâtir le Maroc nouveau. Or rien n’incarne mieux l’émergence de ce nouveau pays que la mégapole de Casablanca, première ville maghrébine depuis les années trente.

Avec 4 millions d’habitants au moins, la ville et ses satellites constituent une des très grandes mégalopoles d’Afrique. Casablanca n’est pas la métropole maghrébine qu’elle pourrait être, n’était-ce la fermeture des frontières avec l’Algérie et la guerre au Sahara, qui isolent le royaume de son arrière-plan maghrébin. C’est à l’échelle marocaine qu’elle exerce son

pouvoir de rayonnement. Casablanca est la seule ville du royaume à attirer des migrants de la totalité du pays. Passée en un siècle de 4 000 à 4 millions d'habitants, elle exerce un effet d'aspiration considérable. Casablanca est le chaudron en fusion de la nation marocaine. C'est là que s'élabore le Maroc de demain, et que se dissolvent des appartenances territoriales, tribales, culturelles et ethniques parfois immémoriales. C'est aussi le cœur de l'économie marocaine. Ce grand port est la voie d'entrée et de sortie de 70 % des produits que le Maroc échange avec l'extérieur. De même, plus des deux tiers des richesses industrielles y sont produites. Le marché de gros, l'import-export, la distribution et le commerce de luxe s'effectuent pour l'essentiel dans la ville. On estime que la capitale économique du royaume produit la moitié de la richesse nationale. Il y a peu d'équivalent dans le monde.

Cette puissance de Casablanca stimule les artistes. Outre le film prémonitoire de Michael Curtiz *Casablanca* (1942), la ville inspire des écrivains (*Les Puissants de Casablanca* de Rida Lamrini, 1999) et de jeunes cinéastes (*Marock* de Leïla Marrakchi, 2006). La ville héberge les plus grandes galeries d'art et de peinture du royaume, ses réalisations architecturales les plus osées, ses meilleurs cinémas, ainsi que la presse contestataire et la jeune scène musicale alternative. Elle prend actuellement conscience de la richesse de son patrimoine architectural. En dehors de la Grande Mosquée Hassan II, le patrimoine hérité du protectorat est impressionnant. Outre un ensemble monumental néo-mauresque assez somptueux, Casablanca compte le plus grand ensemble immobilier d'art déco hors de France (400 villas et immeubles malgré les destructions), ainsi que le quartier de la « nouvelle médina », qui réinvente après-guerre une architecture marocaine pour loger les musulmans hors les murs de la médina.

C'est à Casablanca que se construit le Maroc de demain. La ville est traversée par des contrastes sociaux et culturels abyssaux. Les terroristes du 16 mai 2003 et du printemps 2007 sont issus du bidonville de Sidi Moumen, alors que la jeunesse dorée se consume dans les boîtes de nuit de la corniche. C'est à Casablanca que les forces islamistes sont les plus conséquentes du pays, et côtoient aussi les forces vives de la modernisation et de la créativité. C'est peut-être ce chaudron casablancais, où s'élabore le

nouveau Maroc, qui tient les touristes à distance… Car le touriste, désireux d'exotisme et d'authenticité, est par essence conservateur.

MAROCK

Marock, film de la jeune réalisatrice marocaine Leïla Marrakchi (février 2006), est une tragédie de l'amour impossible au sein de la jeunesse dorée francophone de Casablanca, sorte de *Fureur de vivre* à la marocaine. On y croise la crise du religieux, les débordements de jeunes gens riches aux prises avec leurs contradictions, la condition des femmes, la crise de la famille et du modèle traditionnel, les rapports de domination, mais aussi cet indicible communautarisme qui tient la société marocaine. La force de la jeunesse, son désir de liberté et les blocages culturels incitent au départ, y compris dans cette minorité très aisée. L'amour impossible entre un jeune Juif casablancais et la belle Rita (Morjana el Alaoui), conduit ce Roméo à la mort (et provoqua un tollé islamiste dans le pays), et Rita au départ pour la France, cet ailleurs fantasmé parce que libéré du poids des pesanteurs sociales et religieuses.

”

REGARDS SUR LE MAROC ET SON ROI

« Le Maroc est un “pays de cocagne”.»

Voyez là-bas tout près de vous, il y a le Maroc : terre féconde qui reçoit la double bénédiction des pluies de la Méditerranée et de l’Atlantique. Ah ! mes amis ! quel admirable champ pour votre activité.

Eugène Étienne, vice-président de la Chambre des députés, banquet de l’Union coloniale, Grand Hôtel, Paris, 1903

Lorsqu’au début du XX^{e} siècle, il faut « vendre » le Maroc aux élites françaises, ses thuriféraires misent sur l’imaginaire américain. La France n’a jamais vraiment accepté que l’Angleterre engendre une Amérique appelée à lui succéder à la tête du monde, d’où le rêve d’une « Amérique française » en Afrique du Nord. Au milieu du XIX^{e} siècle, lors de la conquête de l’Algérie, nombreuses sont les références politiques à la « conquête de l’Ouest ». Le refoulement des indigènes vers le Sud, la colonisation agraire, la mythologie pionnière, tout évoque l’Amérique que la France a, par trois fois, manqué de s’attacher : au Canada (1759), en Louisiane (1803), puis au Mexique, lors de l’expédition de Napoléon III (1861-1867).

Quatre-vingts ans après l’Algérie, la conquête du Maroc est aussi une « conquête de l’Ouest ». Lancé par Lyautey, le mythe de la « Californie française » vient de loin. En 1900, la Californie évoque pour les Français « la ruée vers l’or » de 1848, une terre d’abondance qui a accueilli et enrichi à foison les réfugiés et les affamés venus d’Europe. Ce mythe de l’Eldorado ou du « pays de cocagne » n’est pas neuf. Il est ancré depuis des siècles dans l’inconscient européen, si longtemps fasciné par les richesses venues d’Orient par les routes de la soie.

Le transfert de cet imaginaire à l’Empire chérifien est-il un coup politique ou se fonde-t-il sur la réalité ? Les historiens du temps long savent que le Maroc est une terre semi-aride, de surcroît irrégulièrement soumise aux précipitations. Depuis les années soixante-dix, les longues et récurrentes sécheresses, associées au réchauffement climatique, donnent à penser que l’Afrique du Nord est à un tournant de son histoire. Or l’historien Nicolas Michel a montré dans *Le Maroc précolonial, une*

économie de subsistances (1997), que depuis des siècles, la pluie vient à manquer une année sur trois, ce qui a contraint les *fellahs* et les tribus à une économie de la pénurie. Au Maghreb, les greniers à blé des médinas, des *ksours* (pluriel de *ksar*, villages fortifiés), des *douars* (groupe de tentes des nomades) ou *mechtas* (hameaux), étaient une institution essentielle. Mais l'explosion démographique du XX^{e} siècle a brisé ce fragile équilibre.

La pauvreté relative de la terre d'Afrique du Nord pousse en réalité depuis des siècles les Berbères à chercher fortune ailleurs, dans l'économie du *rezzou* (pillage), dans le grand commerce caravanier, celui de l'import-export, l'artisanat, la piraterie, la recherche de l'or. L'impérialisme, que l'empire des Maures a successivement exercé sur le Maghreb oriental, le Sahel africain et « l'Andalousie », souligne cette nécessité d'accéder aux richesses là où elles se trouvent, à l'extérieur du pays. L'émigration maghrébine de la fin du XX^{e} siècle, notamment vers l'Europe, est une nouvelle manifestation de cette tendance, que l'Algérie ne parvient plus ou moins à endiguer que grâce à la manne pétrolière et gazière.

Dans leurs reportages, les journalistes français du *Figaro Magazine*, du *Point* ou de *Paris-Match* nourrissent pourtant l'idée selon laquelle le Maroc est une terre d'opulence. Bien que le mythe de l'Eldorado ait vécu, le Maroc, au prix d'une savante alchimie, continue de nourrir l'inconscient français. Ce que véhiculent les magazines français, lorsqu'ils décrivent la munificence marocaine, relève d'une triple filiation : celle de Lyautey qui a vanté ce royaume fortuné, la filiation monarchique, dont la France est orpheline, et la mythologie du « prince oriental », véhiculée par *Les Mille et une nuits*.

Dans cette construction, la personne du roi et l'appareil d'État, appelé *makhzen*, tiennent une place centrale. La photo publiée par *Paris-Match*, au lendemain du décès d'Hassan II en juillet 1999, le montrant rayonnant au milieu des dizaines de femmes de son harem, est à la confluence de ces trois imaginaires : l'opulence insolente du roi, son absolue puissance souveraine, et la démesure du tyran oriental.

Qu'importe la misère des fellahs, des « bledars » et des millions de déracinés « bidonvillisés », si celle-ci est transcendée par une monarchie élégante, raffinée, généreuse et opulente. La communication des débuts de

règne de Mohammed VI, sur le thème du « roi des pauvres », est à cet égard un trait de génie de la communication politique. Car elle allie l'esthétique de l'opulence royale, financée par le prélèvement exercé sur des millions de sujets, à celui de la charité. La générosité du bon roi serait le remède aux maux engendrés par le système politique. C'est le contraire de Marie-Antoinette, quand elle disait des Parisiens sans pain : « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent des brioches ! »

Le troublant film de Sofia Coppola, *Marie-Antoinette* (2006), dévoile cette part amputée de l'imaginaire français. La beauté, la fête, l'insouciance, l'opulence, la gratuité, que la France perpétue dans l'industrie du luxe, relèvent difficilement du quotidien démocratique. Ce que les Français aiment au Maroc, c'est ce qu'ils ont répudié chez eux. Pour les nécessités de la cause, il faut projeter l'image d'un pays opulent, ce qu'avait parfaitement compris le très monarchiste Hubert Lyautey. Depuis un siècle, le Palais royal de Rabat n'a jamais eu de difficulté pour attacher à son service une multitude de cadres français dûment rémunérés, officiers, professeurs, cuisiniers, vétérinaires, médecins, artisans, sportifs, masseurs, architectes, décorateurs, dentistes, que la présence du harem et des serviteurs noirs du Palais n'a jamais vraiment dérangés.

Cette complaisance française mêlée de fascination repose sur des intérêts bien sentis. Pour attirer des cadres européens et leur savoir-faire, le Maroc colonial n'a jamais lésiné sur les moyens. Les fonctionnaires du protectorat bénéficient du tiers colonial (qui s'ajoute à leur traitement), tandis que de multiples avantages économiques et fiscaux sont offerts aux entrepreneurs et investisseurs. Il en résulte un paradoxe important. Dans l'Algérie coloniale, où vivent un million de citoyens français dans les années cinquante, le revenu des Européens est inférieur d'un tiers à celui des 400 000 Européens du Maroc (dont 50 000 musulmans d'Algérie). Ce différentiel, qui a permis d'attirer des « Algériens » de toutes confessions, s'explique par la nature d'un protectorat qui ignore superbement l'égalitarisme républicain, quelles que soient d'ailleurs ses limites en Algérie.

Le mythe de la Californie française n'est donc pas totalement irréaliste. Dans un pays pauvre et peu développé, bien des étrangers font fortune. L'enrichissement des Français du Maroc sous le protectorat, a nourri en métropole le mythe d'une terre d'abondance. Dans les années soixante,

Hassan II n’a rien fait, bien au contraire, pour combattre cette réalité qui le servait. Seule la « marocanisation » économique de 1973, rendue nécessaire pour la survie politique du régime, a rompu cet héritage. Mais dans les années quatre-vingt-dix, les menaces putschistes et socialistes étant écartées, le Maroc favorise la situation de ses riches « immigrés » français, espagnols, émiratis ou saoudiens. Pour nourrir sa croissance, le pays espère attirer toujours plus de riches étrangers, fussent-ils des retraités français !

Indicateurs

Population : 34,8 millions en 2009, 36e R.M.

Densité : 56,8 % (78 % hors Sahara)

Population rurale : 39,3 % (2008)

Indice de fécondité : 2,51 % (1,5 % en milieu urbain) (2009)

Espérance de vie : 72,4 ans (H), 78,6 ans (F)

Indice de développement humain (IDH), 131e R.M. (PNUD)

Taux d’alphabétisme des plus de 15 ans : 52,5 % 30 % de la population a moins de 15 ans

PIB à Parité de pouvoir d’achat (PPA) : 137 milliards $ (2009), 56e R.M. (FMI 2008)

PIB en dollars courants : 90,5 milliards $ (2009)

PIB/hab. : 4 432 $ (en PPA), 152e R.M.

Richesse naturelle : premier exportateur mondial de phosphate (production : 3e R.M.)

Actifs agricoles : 33,5 % (2004)

Part du PIB agricole : 19,3 %

Déficit commercial : 6,8 milliards $ (2008)

« Le bled marocain, c’est la misère. »

On s’aperçoit aujourd’hui que le Maroc est un pays relativement pauvre, et que si l’administration précédente truquait les budgets, c’était plutôt dans le sens de l’optimisme, pour attirer les capitaux et créer une euphorie artificielle ; ce « bluff » superbe […], ce mirage de la Californie africaine, tout cela est démasqué.

Jean Lacouture, « Le Maroc à la conquête de lui-même », *in Esprit*, juin 1957

L’historien Jean Lacouture, partisan de l’indépendance marocaine, fait ici pièce au mythe de « l’Empire fortuné ». Pour comprendre la « misère du bled », c’est-à-dire des campagnes, il faut en effet remonter à la colonisation qui, tout en masquant la pauvreté pour la commuer en opulence, a contribué à l’aggraver en déclenchant l’explosion démographique. La colonisation s’est pourtant concentrée sur des parties réduites du territoire marocain. Le Maroc colonial constitue en effet un long ruban longeant l’océan Atlantique, dont la profondeur dépasse rarement 150 ou 200 kilomètres. Au-delà, l’ancien *bled siba* (dissident) est le domaine des tribus et d’une agriculture de subsistance. La langue française, le renouveau agricole et l’encadrement administratif n’y ont guère eu d’emprise sous le protectorat, une fois passé le traumatisme de la conquête militaire.

Pour l’essentiel, le protectorat s’est déployé dans trois espaces, la façade atlantique, quelques sites urbains et miniers de l’intérieur (villes impériales, plateau phosphatier), et un domaine agricole partagé entre 2 000 exploitations sur le plateau central. Entre ces « tâches de léopard », le protectorat assure la sécurité de la circulation et des circuits d’échanges, anciens ou nouveaux. Le Maroc est doté de lignes de chemin de fer, connectées, *via* la trouée de Taza (couloir naturel du plateau marocain à l’Oriental, entre le Rif au Nord et le Moyen Atlas au Sud), par une étroite voie au réseau algérien, et d’un réseau de routes nationales reliant les grandes villes et les ports du Maroc « utile », de Marrakech, au Sud, à Tanger, au Nord, avec une extension vers Agadir dans le Sous.

Pour le reste, l'armée et les grands caïds ralliés de l'Atlas, au Sud, assurent la libre circulation sur le réseau des pistes, dans les vallées, et au passage des cols montagneux. Mais dans ce bled profond, montagnard et présaharien, qui constitue l'essentiel du pays, les Européens sont absents. Ils se limitent en fait à deux figures qui parcourent ce vaste territoire : le contrôleur civil et l'officier des affaires indigènes. Appuyés sur les chefs de tribus ralliées, ces 2 000 fonctionnaires assurent la stabilité du bled, dans le cadre d'une administration indirecte inspirée du modèle britannique.

Après 1956, le jeune État indépendant fait entrer le bled dans la nouvelle donne étatique. Rémy Leveau dans *Le Fellah marocain, défenseur du trône* (1973), a montré comment Hassan II s'est appuyé sur les élites de moyens et grands propriétaires pour encadrer ces populations rurales majoritaires. Cette politique des notables ruraux relève encore d'une administration indirecte, qui fait régner un ordre brutal sous la tutelle de la gendarmerie royale.

Après la « pacification » française, les paysans (ou '*aroubis*, en marocain, avec une connotation péjorative), traversent le XX^{e} siècle dans la sujétion et la pauvreté. C'est l'exceptionnelle croissance démographique des années soixante et soixante-dix, parachevée par la grande sécheresse des années quatre-vingt, qui fait éclater les cadres de la société rurale. Ce n'est pas la modernité qui a transformé les campagnes marocaines, mais l'explosion de la misère. C'est moins le développement urbain qui a déclenché l'exode rural et l'émigration, qu'une surpopulation de millions de paysans faméliques dans un bled sous-équipé, archaïque et inégalitaire.

Sur les 8 millions d'hectares de terres arables marocaines, la colonisation en a saisi un million, et la bourgeoisie marocaine un deuxième. Ces deux millions des meilleures terres, qui n'ont pas été rétrocédées à la paysannerie après 1956, sont devenus objet de spéculation, d'exploitation et de modernisation. Jusqu'à nos jours, le bled recèle de très riches domaines et exploitations, tournés vers les céréales, la vigne ou les agrumes, parfois destinés à l'exportation, tandis que des millions de familles miséreuses exploitent le reste. Vers 2000, les campagnes marocaines ont atteint le maximum de leur surcharge démographique, avant l'amorce du reflux. À cette date, l'ensemble des terres est exploité, sur des parcelles caillouteuses

jusqu'au fin fond des vallées de haute montagne, tandis que le domaine forestier est gravement endommagé.

La conséquence la plus visible de cette situation est la persistance d'un fort exode rural qui alimente les ceintures de misère autour des grandes villes. Depuis l'après-guerre, les bidonvilles en sont le réceptacle. Constamment dénoncés, détruits et reconstruits en dur par le pouvoir marocain, ils se reconstituent un peu plus loin avec de nouveaux déracinés. Trois millions de Marocains, près de 10 % de la population, y vivraient encore en 2007. Ce phénomène d'urbanisation sauvage masque une misère rurale parfois plus cruelle encore.

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, les trois quarts des campagnes marocaines demeurent en dehors de la civilisation moderne. Certes, les populations sont identifiées par les services administratifs, et les produits de consommation courante circulent (bidons, radios, textiles, sandales de plastique, couteaux, ustensiles…). Mais ces vastes étendues restent en retrait des réseaux : le bled n'est pas électrifié, ni relié par un réseau de voiries ni ne bénéficie de la distribution et *a fortiori* du retraitement des eaux. On se déplace en carriole, en âne, à pied, et seules les forces de sécurité ont des 4x4 ou des jeeps.

Cette misère de masse est abandonnée par les services publics. La couverture sanitaire (hors vaccinations) et sociale est à peu près inexistante, et les écoles rares. Si 80 % des femmes rurales sont analphabètes aujourd'hui, c'est le fruit de ce dramatique héritage. Alors que les villes ont un niveau de vie proche de l'Europe méditerranéenne pauvre ou de l'Europe de l'Est, le bled se situe au niveau des campagnes de l'Afrique de l'Ouest.

Aux portes de l'Europe et au seuil du XXI^{e} siècle, ce scandale a néanmoins fini par susciter une prise de internationale. La Banque mondiale, le FMI et l'Union européenne ont épaulé le Maroc et ses organismes publics pour entreprendre une « mise à niveau » du Maroc rural. Depuis une dizaine d'années, les réseaux routiers, électriques et d'irrigation se diffusent dans le monde rural, notamment les riches régions agricoles du plateau central comme la Chaouia, près de Casablanca, qui assurent la production céréalière du pays. Plus de 80 % des campagnes seraient desservies par l'électricité au terme d'une décennie d'efforts considérables.

Des régions totalement enclavées, comme les massifs montagneux du Rif ou du Haut Atlas, sont reliées au reste du pays, condition nécessaire pour que l'administration y envoie des maîtres d'école. Pourtant, en dépit des communiqués triomphalistes, la scolarisation des filles des zones rurales reste très défaillante, car les familles ne comprennent pas l'intérêt de les alphabétiser. Dans ce monde très pauvre, l'école reste synonyme d'inactivité, et elle coûte de l'argent (tenue, chaussures…). Des associations et des organismes financiers procèdent à des distributions de tenues et de cartables, mais dans des régions si longtemps coupées du monde, le combat est avant tout culturel. On estime qu'un enfant sur 9 entre 5 à 14 ans travaille encore, ce qui renvoie directement à cette misère.

Il faut à la fois combattre la misère rurale, améliorer la production agricole et artisanale, et réduire la pression migratoire. Dans les campagnes marocaines, souvent surpeuplées au regard des ressources, le chômage et le sous-emploi restent endémiques, plus encore qu'en ville. L'agriculture n'est plus un gisement d'emplois, à l'inverse des secteurs du bâtiment, de l'artisanat et des services, qui emploient de plus en plus de ruraux. De nombreuses expériences de micro-crédit rural sont entreprises, notamment avec les femmes. Dans les campagnes surpeuplées du Rif, on tente de réduire la production de « chanvre indien » et d'éviter une déforestation complète. La restructuration complète du Crédit agricole (CNCA) depuis 2000 encourage la valorisation des potentiels existants, préoccupation jusqu'alors ignorée. On tente ainsi de développer la production d'arganier (pour son huile) dans le Sud, puis dans le Rif.

Ce bouleversement accéléré des campagnes devrait réduire la misère, mais l'œuvre est de longue haleine. La dispersion de l'habitat, la persistance de l'archaïsme et les conditions de vie spartiates dissuadent maîtres, fonctionnaires et agents de santé venus des villes de s'installer dans le bled. De surcroît, le réchauffement climatique et la désertification ne facilitent pas la mutation. Le principal espoir réside dans l'effondrement rapide de la fécondité. En une génération, la fécondité des femmes en milieu rural est passée de 7 à 3 enfants. De sorte que si une insondable misère persiste dans le bled, les perspectives en sont néanmoins améliorées.

« Les Marocains rêvent d'Europe. »

Partir, dont l'action se déroule dans les années quatre-vingt-dix, avant l'avènement de Mohammed VI, décrit « l'incurie du système » qui pousse les plus jeunes à tenter de gagner l'Europe par tous les moyens.

Tahar Ben Jelloun, *Jeune-Afrique L'Intelligent*, 25 janvier 2006

L'idée que la jeunesse marocaine désire émigrer s'est répandue à la fin des années quatre-vingt-dix. Cette réalité émerge sur la scène publique vers 2000, propulsée par la chronique du détroit de Gibraltar, de ses *pateras* (barques de fortune) et des cadavres repêchés par la *guardia civil* sur les plages espagnoles. Dans l'imaginaire français, la condition de migrant, de *hittiste* (celui qui tient le mur dans l'attente du départ) ou de *harraga* (celui qui brûle ses papiers avant la traversée), était réservée aux Algériens. Car depuis 1914-1918, la France s'est familiarisée avec l'immigration des travailleurs algériens. Dans les années soixante, le maghrébin de métropole est un Algérien. Depuis la guerre d'Algérie et la création des foyers Sonacotra, cette immigration s'est accélérée. Pourquoi les Marocains auraient-ils quitté leur « pays de cocagne » ?

En 1993, les lois sur l'immigration dites « lois Pasqua » ciblent en priorité les Algériens, jusqu'alors favorisés par l'héritage colonial. Car l'islamisme et la guerre civile en Algérie suscitent une nouvelle vague migratoire. Pourtant, l'histoire a déjà tourné. Au cours de la décennie soixante-dix, le Maroc est devenu le principal pourvoyeur de main-d'œuvre immigrée, dans les campagnes du Sud-Ouest comme dans les usines du Nord de la France. Les travailleurs marocains, immigrés récents, bénéficient dès 1975 du regroupement familial. Les Marocains constituent la première nationalité parmi les étudiants étrangers. En quinze ans, ils deviennent la seconde nationalité immigrée en France, après les Portugais mais devant les Algériens.

Pour les autorités françaises, encore nourries des préjugés coloniaux, les Marocains sont « préférables » aux travailleurs algériens. Ils sont réputés calmes, travailleurs, peu revendicatifs et pieux. Ces migrants allègent la pression qui pèse sur le Maroc d'Hassan II, lequel garantit en retour le

contrôle religieux de ses ressortissants. Cette puissante immigration reste presque invisible. Il faut attendre la fermeture de l'espace Schengen en 1990, et la découverte d'un Maroc travaillé par l'islamisme, pour que la vision française ne change.

La mort d'Hassan II, associée à la tension croissante dans le détroit de Gibraltar, la nouvelle visibilité de l'islamisme marocain, les attentats de Casablanca (2003) et de Madrid (2004), l'affaiblissement du lien entre Mohammed VI et Jacques Chirac, la crise française des banlieues, l'envolée du trafic de cannabis, tout cela a profondément modifié la vision française de l'immigration marocaine. Non qu'elle soit contestée ou dénoncée, car les Français gardent une tendresse spéciale pour les Marocains, mais ils ont découvert l'ampleur de la pression migratoire. En Espagne, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, l'immigration marocaine fait souvent la une de l'actualité, ce qui souligne en creux la frénésie migratoire qui s'est emparée de la jeunesse marocaine. Des romanciers (Salim Jay, avec *Tu ne traverseras pas le détroit*, en 2001, ou Tahar Ben Jelloun avec *Partir*, 2006) et des cinéastes (André Téchiné dans *Loin* en 2001, Leïla Marrakchi dans *Marock* en 2006), tentent de décrire et de décrypter ce phénomène.

Après l'espoir de l'indépendance et des décennies d'un nationalisme exacerbé contre les puissances coloniales, puis contre l'Algérie et le Polisario, la population marocaine s'est peu à peu détachée du nationalisme. La misère rurale, la crise de l'enseignement, le chômage de masse, y compris pour les diplômés, l'irruption des télévisions étrangères montrant un monde virtuel, la crise de la nation, le repli intégriste, l'enrichissement économique des émigrés, l'autoritarisme politique et la dégradation de la santé publique, tout cela incite une majorité de jeunes Marocains à rêver d'expatriation.

À l'heure de la mondialisation, les Marocains ne peuvent plus circuler librement, au moment même où se développent les télévisions satellitaires, qui inondent la population d'images du monde extérieur. Puis Internet apparaît sur le marché marocain, permettant à des centaines de milliers de jeunes d'entrer en contact avec leurs congénères du monde entier. La conjonction entre ces phénomènes et la crise interne déclenche à nouveau un grand désir de s'expatrier.

Ce désir s'est considérablement accru depuis la fermeture des frontières du pays. Depuis 1975, la frontière du Maroc est fermée au Sud par la guerre

au Sahara. En 1990, Schengen impose un visa communautaire aux Maghrébins. Or dans les années quatre-vingt-dix, les conditions de l'émigration se durcissent. Le migrant, même le touriste, doit justifier d'un emploi, d'un stage, d'un logement, d'une inscription, d'un niveau linguistique, d'un compte bloqué, de cautions, etc. Ces conditions interdisent à 90 % des Marocains de se rendre en Europe. Puis en 1993, la frontière terrestre avec l'Algérie est fermée pour cause de terrorisme (elle le reste en 2010…).

La première victime de cet appel d'air est la communauté juive marocaine, dont la quasi-totalité des jeunes a quitté le pays. La seconde est la jeunesse aisée et diplômée, les étudiants des grandes écoles et universités françaises, qui imaginent d'autant plus leur avenir hors du pays qu'ils ont le choix. À partir des années 2000, des cadres installés au Maroc envisagent à leur tour de partir pour des conditions socio-économiques meilleures, que ce soit au plan professionnel, pour la protection sociale ou l'avenir de leurs enfants. Enfin, depuis 1995, ce sont des jeunes des classes populaires, issus de la société rurale (Moyen Atlas) ou urbaine (Casablancais, Tangérois), diplômés ou non, qui décident par tous les moyens de partir à l'étranger. Il en résulte le phénomène des *pateras*, et les drames afférents à ces trafics, pris en charge par des mafias de passeurs.

À la fin des années quatre-vingt-dix, on estime que plus de 150 000 Marocains quittent le pays chaque année. Pourtant, tenter sa chance ailleurs nécessite des efforts considérables, dont sont dispensés bien des migrants libres de leurs mouvements dans le monde. C'est pourquoi certains usent de moyens para-légaux, comme les mariages blancs, le regroupement familial abusif voire l'asile politique, pour contourner la muraille européenne. Les sondages confirment cet engouement juvénile massif pour l'émigration, traduisant une profonde crise de confiance et d'identité de la société marocaine. D'après plusieurs enquêtes réalisées en 2008-2010, près d'un jeune Marocain sur deux rêve d'émigrer.

Le gouvernement gère cette situation avec les pays étrangers. S'il considère le départ des jeunes chômeurs comme une bouée d'oxygène, car ils vont procurer des ressources, il déplore l'exil de nombreux étudiants et hauts diplômés. Il est par ailleurs mortifié par la participation de jeunes intégristes aux combats d'Al Qaïda en Europe ou en Irak, qui altèrent l'image du royaume, en l'occurrence bien impuissant. Depuis le 11

septembre 2001 et les attentats de Casablanca et Madrid, la surveillance s'est accrue de manière drastique dans le détroit de Gibraltar, et les migrations ont décru. Américains, Européens et Marocains savent que l'émigration clandestine est le support de nombreux trafics et menaces. Il reste qu'un flux très important de Marocains s'est maintenu en Europe jusqu'à la crise économique de 2008. En 8 ans, près de 500 000 Marocains se sont installés en Espagne pour répondre au grand boom économique (c'est-à-dire occuper les emplois devenus « dégradants » pour les Espagnols), avant de devenir les bouc émissaires d'un pays rongé par le chômage… Les choses sont plus dégradées encore aux Pays-Bas et en Belgique où les communautés rifaines très marquées par l'intégrisme (meurtre de Théo Van Gogh par exemple) se heurtent au néo-nationalisme néerlandais et flamand.

En attendant que le ralentissement démographique produise ses effets, la pression ainsi brimée continuera à s'exercer à l'intérieur du pays.

Les « RME », ces émigrés marocains dans le monde

La « communauté marocaine » résidant à l'étranger s'élève à 5 millions (M) de personnes en 2009, soit un Marocain sur 8. Plus de la moitié vivent en France, en Espagne et aux Pays-Bas. Près de 4 M résident en Europe (moins de 16 ans compris, car ils sont souvent sortis des statistiques), dont 1,2 million en France (soit 1,75 million avec les moins de 16 ans, qui sont en général Français pour la France, mais Marocains pour le Maroc), 500 000 en Espagne, 300 000 aux Pays-Bas, 265 000 en Belgique, 240 000 en Italie, 80 000 en Allemagne. 282 000 résident dans des pays arabes (Tunisie, pays du Golfe…), 180 000 en Amérique (dont 70 000 au Canada, très diplômés), 5 500 en Afrique et 2 500 en Australie...

En 2008, les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger vers le royaume ont dépassé 5 milliards d'euros, d'après l'Office des changes marocain. Ces transferts en forte progression constituent une des principales sources de devises pour le Maroc (9 % du PIB du pays dès 2005).

En 2002, le gouvernement compte un ministère chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, dirigé par la socialiste Nezha Chekrouni. Il tente de faire participer la diaspora au développement économique du pays. Les fondations Hassan II et Mohammed V veillent à ce que leur séjour d'été au pays se déroule sans anicroche, et que leur séjour à l'étranger ne débouche pas sur une rupture des liens confessionnels (diffusion de cours de religion en arabe, envoi d'imams…). Une journée nationale, le 10 août, est dédiée aux

RME, et sous Mohammed VI, le port de Tanger a été totalement refait pour les accueillir correctement.

Fin 2007, un dahir crée le Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME), confié par le roi, dans le cadre d'une ouverture à la marocaine, à un ancien exilé politique membre de la FIDH, Driss El Yazami. Mais le Parlement des Marocains de l'étranger, un temps imaginé, n'est pas pour demain, et les RME n'ont toujours pas le droit de vote (suspicion d'islamisme oblige).

« La monarchie marocaine tient par la force. »

Le Maroc est un pays où l'autorité est un postulat administratif. On n'y parle jamais de contrôle de l'autorité mais d'autorité de contrôle.

Jacques Berque, contrôleur civil au Maroc, *Pour une nouvelle méthode politique de la France au Maroc*, mars 1947

En dépit des espoirs soulevés par le règne de Mohammed VI, il est établi que la gouvernance marocaine n'a jamais été démocratique. Elle se caractérise, sur le long terme, par sa brutalité. La force est omniprésente dans les représentations du pouvoir marocain. L'attitude des autorités est explicite dans le film *Mektoub* (1997), qui relate les violences faites à des centaines de femmes par le commissaire Tabet à Tanger, un triste fait divers des années quatre-vingtdix. Elle l'est tout autant dans *Babel* (2006), du Mexicain Alejandro Gonzales, révélatrice de la brutalité des forces de sécurité dans le bled, que les nécessités de la lutte anti-terroriste parent d'une justification nouvelle.

Cette violence se retrouve à toutes les pages des romans de Serhane (*Le Deuil des chiens*, 1998). Elle irrigue la littérature carcérale, genre littéraire dont s'est doté le Maroc depuis les années quatre-vingt, à l'initiative de dizaines de victimes des « années de plomb » (1965-1995). La lecture du livre témoignage d'Ahmed Marzouki, *Tazmamart, cellule 10* (2000), est aussi sidérante qu'effroyable. Elle sourd dans le film *Marock* (2006) où, sublimée par le *rock'n roll*, elle éclate en famille, dans les relations sociales, dans la culture ou la religion. Le film est ponctué de violentes bagarres et d'accidents de voitures meurtriers, jaillissant comme des étincelles. Est-elle la face inversée des qualités attribuées aux Marocains, ouverture, tolérance, hospitalité, douceur ? Quant au film *Casanegra* (2008), qui met en scène les bas-fonds nocturnes de Casablanca (ainsi débaptisée), il provoque un violent débat dans la presse, tant on l'accuse d'impudeur dans la révélation des turpitudes et des violences de la ville. Un critique parle de « fenêtre ouverte sur la rue haineuse de Casablanca ».

Les Marocains attribuent à Hassan II la paternité de cette phrase : « Les Marocains sont un lion qu'il faut conduire avec une laisse, sans qu'il en

sente le joug. » Mais cette société, quoique soumise de longue date à une puissante autorité politique, demeure profondément rebelle à l'autorité centrale. Du temps de Moulay Ismaël (fin XVII^{e} siècle), le *makhzen*, au faîte de sa puissance, devait conduire de violentes *harkas* (expéditions) punitives, menées par la fameuse armée noire (composée de 40 000 *Abids* ou esclaves noirs), pour faire rentrer l'impôt des tribus, leur faire accepter l'allégeance au sultan et punir les félons. Au cours des deux siècles suivants, les coups de boutoir ibériques sur les côtes, puis les emprunts contractés auprès des Européens, ont peu à peu ruiné l'autorité du sultan.

Certains souverains, comme Hassan I^{er}, tentent de restaurer l'autorité du *makhzen*. Mais cette longue période d'affaissement du centre réactive la puissance des confréries (*zaouïas*) religieuses, des confédérations tribales, lesquelles promeuvent de nouveaux candidats au sultanat comme les Mahdis.

Quand les Français s'installent au Maroc, le « bled *makhzen* », soumis au pouvoir central, représente à peine le tiers de l'espace marocain. De sorte que le sultan, très affaibli, est contraint de s'en remettre à l'autorité française, qui se lance en son nom dans la « pacification ». Celle-ci dure 22 ans à partir de 1912, ce qui révèle une très longue tradition de résistance des tribus au pouvoir central. Depuis l'arrivée des Romains dans la région (au I^{er} siècle après J.-C.), les périodes de soumission de la montagne marocaine à une autorité étatique ont été très courtes (deux siècles sous les Almoravides et Almohades).

La civilisation maghrébine, de vieille culture berbère, même si elle s'exprime à travers l'Islam et de plus en plus en arabe, est orale, rurale et tribale. La configuration montagneuse du Maghreb central a enraciné une culture d'indépendance, et le refus de l'autorité centrale. Dans les périodes de domination étatique, la force prime le droit, car la crainte de la révolte ou de la rébellion incite à la répression brutale. En retour, cette violence d'État conforte le désir de liberté. Depuis le rouleau compresseur colonial, le Maghreb rural et montagnard est soumis au joug étatique. Mais cette situation est subie. La guerre du Rif (1921-1925), menée par les tribus confédérées par Abdelkrim el Khattabi, est un modèle de résistance armée à la soumission coloniale.

À l'indépendance, le prince héritier Moulay Hassan est hanté par la révolte des tribus. Pendant que son père, le roi Mohammed V, engage le fer avec les nationalistes urbains de l'Istiqlal, il crée dès l'été 1956 les Forces armées royales (FAR), embryon de la nouvelle armée marocaine. Il constitue en quelques mois un réseau de fidèles notables et militaires berbères (Oufkir, Aherdane, Khatibi), sur lesquels il s'appuie pour écraser toute tentative de révolte. La très brutale répression du Rif en 1958-1959 laisse un souvenir horrifié aux habitants du Nord. Mais le message est clair, le nouveau *makhzen*, doté des moyens militaires de l'ère industrielle et de la puissance administrative moderne, ne tolère plus le *siba*, la dissidence.

L'épisode rifain, le plus violent, connaît de nombreuses répliques locales. En réalité, guidé par la peur et sa connaissance de l'histoire du pays, le futur Hassan II se montre impitoyable s'il le juge nécessaire. Ce roi moderne et cultivé agit comme l'aurait fait Moulay Ismaël, ce sultan redouté pour sa cruauté, dont il est un fervent admirateur. Au cours de son long règne (1961-1999), parfois assimilé aux « années de plomb », le Maroc traverse une longue ère de violences politiques d'État. Elle n'est pas un but en soi, mais un moyen de gouvernement que le roi juge nécessaire pour maintenir l'unité et la paix du royaume. Hassan II redoute la révolte tribale, la dissidence religieuse (comme le retour d'un chiisme endémique), le séparatisme, l'insoumission morale et politique au sultan, la révolte armée.

Il est vrai que la violence de la société politique, qui ne légitime pas la contre-violence d'État, n'a jamais fait défaut sous son règne : soulèvements tribaux, règlements de compte partisans, révoltes de notables, émeutes urbaines, putschs militaires, activisme de gauche, dissidence islamiste, séparatisme sahraoui, etc. La multiplication de ces troubles conforte le *makhzen* dans sa peur séculaire de l'insoumission et de la dissidence. Mais la terrible répression qui leur est opposée nourrit en retour une attitude de non-coopération, et une défiance endémique envers le *makhzen*. On peut interpréter le fatalisme politique, l'indifférence à la chose publique, la corruption, le détournement généralisé des biens de l'État (comme à l'hôpital public), l'exil des capitaux ou le refuge dans l'économie illégale comme autant de signes d'une résistance de la société à un État jugé oppresseur et prédateur.

Cette culture partagée de la violence d'État est un défi redoutable pour le roi Mohammed VI. L'appareil d'État sait qu'il doit son salut à la violence

politique. Le *makhzen* et ses rouages regardent la société marocaine non en partenaire ou en source de légitimité, mais en adversaire désarmé. En retour, le peuple et ses corps intermédiaires dénient la légitimité du *makhzen*, n'acceptant sa loi que sous la contrainte. Vaincus par la force, ils tentent de contourner sa puissance par des moyens détournés. Comment, dès lors, passer à l'âge démocratique, qui permettrait une compétition réglementée et non-violente entre les forces en présence ?

C'est à cette expérience délicate que s'essaie le Maroc depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. À ce stade, le premier acquis de la transition marocaine est clairement la conquête de la liberté d'expression. La presse marocaine est infiniment plus libre en 2007 qu'en 1995, mais elle ne l'est que partiellement (127^{e} rang mondial sur 175…), de nombreuses entorses à la liberté de presse s'étant accumulées à la fin de la dernière décennie, jusqu'à la mort très symbolique de l'hebdomadaire né avec la transition marocaine, *Le Journal hebdomadaire*. De nets progrès ont aussi été réalisés dans le respect des procédures électorales, mais c'est toujours au palais royal et au Ministère de l'Intérieur que l'on dessine le contour des alliances politiques, et du paysage qui doit sortir de chaque élection (ainsi le Parti de l'ami du roi, Fouad Ali El Himma, le PAM – Parti de l'authenticité et de la modernité –, est programmé pour gagner les élections de 2012). Mais si la marche vers la démocratisation est voulue par tous, afin de passer d'une société autoritaire et dangereuse à une entité pacifiée et réconciliée avec ellemême, les processus sociaux, culturels et politiques à mettre en œuvre sont, pour le moins, complexes et de long terme.

Les années de plomb (1965-1995)

Après l'euphorie de l'indépendance, le Maroc entre, en 1965, dans une longue période de tensions et de répressions politiques. Les émeutes de Casablanca, en mars 1965, sont les premières d'une série de soulèvements meurtriers. Cette période s'achève dans le courant des années quatre-vingt-dix, lorsque les victimes des années de plomb sont libérées ou autorisées à rentrer au pays. Ces trois décennies sont dominées par trois personnages qui se sont succédés à la tête du ministère de l'Intérieur : les généraux Oufkir et Dlimi (éliminés en 1972 et 1983), puis l'ex-commissaire Driss Basri.

La répression culmine dans les années soixante-dix, après les deux putschs de 1971 et 1972, une tentative de guérilla en 1973, puis l'agitation de gauche sur les campus. L'ordre règne au Maroc, mais n'empêche pas des soulèvements urbains réguliers. La vie

politique est aléatoire, et le processus du pouvoir subordonné à la résolution hypothétique de l'affaire saharienne à partir de 1975. L'AMDH (Association marocaine des droits de l'Homme), estime que ces années de répression ont fait des dizaines de milliers de victimes (tués, blessés, emprisonnés, disparus, exilés, etc.), en grande partie indemnisées il y a peu.

« Mohammed VI est bien plus libéral qu'Hassan II. »

C'est vrai que l'aide que reçoit le Maroc de la France est disproportionnée, comparée aux autres pays. Il y a deux poids deux mesures. Mais c'est bien de favoriser le Maroc.

Dominique Strauss-Kahn, cité par J.-P. Tuquoi dans *Majesté, je dois beaucoup à votre père*, 2006

Cette citation de Dominique Strauss-Kahn exprime l'opinion de nombreux responsables français : le Maroc doit recevoir davantage que les autres, car il le mérite ! Dans le même esprit, après avoir tu, durant des décennies, les turpitudes politiques du roi Hassan II, les mêmes louent aujourd'hui l'ouverture et les convictions démocratiques de son fils. Faut-il les croire sur parole ?

Lorsqu'il arrive sur le trône chérifien au cours de l'été 1999, le jeune souverain Mohammed VI est inconnu en France. L'ombre tutélaire exercée par Hassan II a occulté la figure discrète du prince héritier, d'autant que le roi, qui se savait très critiqué, ne voulait pas compromettre son fils par son lourd héritage. Aussi, lorsque la nuée de journalistes étrangers s'envole pour Rabat, ce 23 juillet 1999, elle a peu d'*a priori*. De son séjour à Rabat, occupée par l'enterrement de l'ancien roi et la montée sur le trône de Mohammed VI, occasion d'une spectaculaire cérémonie d'allégeance (*Bei'a*), elle fait moisson des informations suivantes : le roi est jeune, ouvert, cultivé, soucieux des pauvres et ouvert à la modernité. Ce n'est pas tant la qualité des informations qu'il faut mettre en cause, que le procédé par lequel elles ont été collectées. Journalistes et hommes politiques ont été nourris par la bonne parole des communicants du palais, et ils l'ont diffusée *sine die* : « Le roi est mort, vive le roi ! » « Le tyran est mort, vive le roi des pauvres ! »

Refusant le terrain d'une morale de l'intention, l'historien manifeste sa préférence pour les faits. Dix ans du nouveau règne étant passés, il devient loisible de juger le roi et ses gouvernements sur leurs actes, et non sur leur seule bonne volonté. Le passif historique et culturel du *makhzen* ne prédisposait pas à l'optimisme. Au Maroc, l'autorité de contrôle se montre rarement soucieuse du droit du plus grand nombre. Toutefois, de 1991 à

1999, Hassan II et son exécutant Driss Basri avaient engagé une incontestable libéralisation du régime. Non qu'il s'agisse de démocratisation, le roi conservant la totalité des pouvoirs, mais le climat a profondément changé en huit années, clôturant les « années de plomb ».

Pour diverses raisons, Hassan II a initié et poussé les réformes suivantes : libération des prisonniers politiques de gauche et des militaires survivants impliqués dans les coups d'État (1991), levée de la censure préalable sur la presse (à partir de 1992-1993), création d'hebdomadaires au ton plus libre (dès 1997), modeste réforme du droit des femmes (1991) et de la Constitution (1996), légalisation d'un parti islamiste respectueux du roi (le PJD, Parti de la justice et du développement, en 1996), suivie de son entrée au Parlement (1997), retrait de l'administration dans le processus électoral, volonté affichée de transparence et dénonciation de la corruption électorale (1997), élection d'une majorité et d'un gouvernement d'alternance en 1998, sous l'autorité de l'opposant socialiste historique A. Youssoufi.

Hassan II manifeste son sens politique aigu : lorsque son fils arrive sur le trône, le climat a changé. Ayant peu d'expérience politique préalable, Mohammed VI allait-il poursuivre dans la voie engagée par son père, dont il est probable qu'elle était davantage tactique que stratégique ? Quelles que soient les déceptions ultérieures, le nouveau roi a accéléré la marche amorcée par son père. Sur le fond, il n'a rien lâché d'essentiel sur son pouvoir. La Constitution lui octroyant la tutelle sur les trois pouvoirs (à son article 19) n'a pas été réformée en dépit des promesses. Sa fortune reste la première du pays, et son rôle dans l'économie marocaine a été fortement accru par son fidèle ami, Mounir Majidi. L'omniprésence de ses conseillers et d'une poignée d'officiers reste une réalité dans l'appareil d'État. Le Parlement et le gouvernement sont des centres de pouvoir secondaires, voire du magistère de la parole. Quant à la stratification sociale, faite d'une large masse populaire et d'une très étroite classe aisée, elle demeure impitoyable.

Pourtant, le Maroc de Mohammed VI est, à ce jour, le pays le plus avancé de la région dans le processus de libéralisation. La personnalité du roi reste énigmatique. Mais certains choix sont éclairants. Mohammed VI a gardé la tête froide après les attentats de Casablanca de 2003. Il n'a pas interdit l'expression d'une voix islamiste, en dépit de certains conseils pressants et de son hostilité déclarée à cette idéologie. Il en a profité pour faire passer en

force une profonde réforme du droit des femmes (la *moudawana* de janvier 2004), la plus libérale des pays de la Ligue arabe après la Tunisie. Son souci de faire progresser la cause des femmes se manifeste aussi par le rôle et la présence sans précédent de son épouse Lella Salma.

Même s'il est revenu sur sa promesse de n'emprisonner aucun journaliste, et que beaucoup de journaux ont maille à partir avec une justice aux ordres (jusqu'à l'interdiction ou à la saisie), il accepte un degré de critique par voie de presse bien supérieur à ses homologues arabes. Le plus étonnant est que la critique acerbe et fondée côtoie la flagornerie, mais que l'arbitraire de l'interdiction peut s'abattre pour une apparente futilité. Tout en jouissant des privilèges de sa fonction et de sa fortune, il manifeste un intérêt non démenti envers les millions de déshérités du royaume. Il a assumé la violence de l'héritage paternel et s'est engagé dans une opération sans équivalent dans le tiers-monde : la Commission justice et réconciliation a auditionné et indemnisé 16 000 victimes des années de plomb et leurs familles. En outre, le roi se montre attaché au calendrier électoral, et il s'est engagé dans des opérations courageuses, notamment la réduction du sanctuaire des barons de la drogue et de leurs puissants parrains dans le Rif.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir une équivalence entre facteurs de blocage et avancées. Quoi qu'en disent ses thuriféraires, le Maroc n'est pas une démocratie représentative. D'une part parce que les élites du *makhzen*, bien au-delà du roi, en ont peur et ne le souhaitent pas. D'autre part, le roi demeure le fondement idéologique et religieux du régime. Enfin, le Parlement et le gouvernement, quand bien même seraient-ils représentatifs, ne détiennent qu'une parcelle du pouvoir. Pourtant, un processus est à l'œuvre.

Il faut en mesurer les risques incontestables pour apprécier ses avancées. Le Maroc reste confronté à des facteurs de risques identifiés : la vague islamiste, dont la traduction électorale n'est pas le péril le plus redoutable, comme le prouvent les kamikazes de Casablanca de février et avril 2007 ; le conservatisme social, religieux et anti-occidental du peuple et d'une partie des élites ; les mafias économiques ; l'énorme appareil militaire ; l'interminable règlement de l'affaire saharienne ; l'émigration des meilleures compétences ; l'ignorance suffisante des partenaires européens ; ou encore l'hostilité de l'État algérien.

En 2010, Mohammed VI est incontestablement plus libéral que son père. En dépit d'un appareil d'État intact qui s'est précipité dans la répression des islamistes après le 16 mai 2003, le roi semble promouvoir une culture du résultat plutôt qu'une stratégie policière de la terreur. En dépit des blocages religieux et plus encore machistes, il a œuvré en faveur du droit des femmes. En dépit de risques, il s'en est pris à certaines puissances mafieuses (traînées en justice à la stupéfaction des Marocains) et impose ses hommes aux forces de sécurité. S'il refuse la réalité d'un corps social travaillé en profondeur par l'islamisme, il accepte leur représentation électorale, à condition que celle-ci soit sous le strict contrôle du palais. Les législatives de 2007 et les élections locales de 2008 l'ont prouvé, avec pour contrepartie une très faible participation électorale (moins du tiers du corps électoral), les Marocains apparaissant comme désabusés.

Mohammed VI semble ne pas avoir la passion du politique. Tiraillé entre les exigences de sa vie familiale et privée, et les fastes de sa fonction, il gouverne d'une manière distante. Mais sur les choix fondamentaux, il a imposé des orientations. Sachant que son père passait pour un dilettante dans les années soixante, il sait qu'il faut ménager ses effets… Après dix ans de règne, on n'en observe pas moins un certain raidissement, comme si cette échéance symbolique dépassée, et la main mise sur l'État totalement assurée, le roi et ses hommes avaient désormais les coudées franches…

La réforme de la *moudawana* de 2004

Votée au Parlement et entrée en vigueur en janvier 2004, la réforme de la *moudawana*, ou code de la famille, est une rupture juridique et symbolique très importante pour la situation des femmes marocaines, et plus largement des femmes des pays musulmans. La *moudawana* première version date de 1957. Rédigée par une commission de hauts dignitaires religieux (*oulémas*), elle avait transcrit dans le droit marocain certains préceptes juridiques attribués à la *charia*, la loi musulmane, consacrant une profonde inégalité juridique entre les deux sexes.

Établie sous la responsabilité du commandeur des croyants, la nouvelle *moudawana n'établit pas stricto sensu* l'égalité juridique entre hommes et femmes. Mais elle va aussi loin que possible dans cette direction, dans le strict respect des prescriptions coraniques. Les Marocaines ont obtenu la majorité civile, elles peuvent demander le divorce, et leur liberté est requise en vue du mariage. En revanche, l'inégalité devant l'héritage subsiste, tandis que la répudiation et la polygamie, maintenues en droit, sont très encadrées.

Ces progrès particulièrement importants bouleversent un corps social plutôt réfractaire, notamment les hommes, à tel point que l'on peut estimer que des décennies seront nécessaires pour faire évoluer les mentalités, les pratiques sociales et judiciaires en ces domaines.

”

LE PEUPLE MAROCAIN

« Les Marocains sont des Arabes. »

La politique du protectorat s'inspirait purement et simplement d'une visée de parc national. Ces tribus seraient nos séquoias. Nos Berbères resteraient de bons sauvages, dignes d'amour et de respect, mais dont l'ultime avancement consisterait dans les galons de sous-officiers de goum.

Jacques Berque, *Le Maghreb entre les deux guerres*, 1962

Jacques Berque, administrateur civil du protectorat, nous rappelle la finalité naturaliste et conservatoire de la « politique berbère » du protectorat, à une époque révolue où les Berbères étaient perçus comme les seuls et légitimes occupants de l'Afrique du Nord. La vulgate coloniale est simple : pour contenir « l'élément arabe » urbain, il faut tenir le « bon bled » dont « le Berbère » est, à son corps défendant, l'idéal type. Jacques Berque n'a pas tort d'évoquer le sanctuaire berbère, sorte de « Séquoia Park » du Moyen Atlas, sur lequel ont été écrites des milliers de pages, et fondés les espoirs de la France coloniale. Lyautey créa même une école d'officiers à Meknès pour les fils des chefs de tribus berbères, qui forma les seuls officiers supérieurs indigènes de l'empire. Pourtant, bien qu'en Algérie puis au Maroc, la France ait édifié, en un siècle, cette ingénierie sophistiquée du contrôle des populations musulmanes, il ne reste à peu près rien de cet héritage. Depuis l'indépendance, les Marocains sont des « Arabes ». Car l'indépendance, c'est d'abord la victoire du nationalisme arabo-musulman.

Le nationalisme nord-africain s'est en effet structuré dès les années trente autour de deux thématiques clefs : l'appartenance à la nation arabe et à la *oumma*, communauté islamique mondiale. Dans ce combat anticolonial se forge une « identité de combat ». Pour abattre la colonisation et espérer l'aide des Orientaux, on fait appel au monde arabe et à son histoire prestigieuse. La naissance et l'enracinement du nationalisme au sein des bourgeoisies urbaines andalouse et arabophone portent un coup fatal à l'identité berbère. Vouée aux gémonies, la « politique berbère » de la France est dénoncée comme séparatiste, colonialiste, ethniciste et antinationale. La berbérité serait une « scorie du colonialisme ».

Dans les années 1840, la lutte contre l'émir Abdelkader, le défenseur acharné de l'Algérie, a érigé « l'Arabe » en ennemi de la France coloniale. Un siècle plus tard, le nationalisme arabe demeure le référent dominant, même si le chef Berbère Abdelkrim a menacé et combattu l'Empire français lors de la guerre du Rif. Parmi les Français d'Afrique du Nord, la figure de « l'Arabe » a toujours suscité la peur et le fantasme de la submersion. Cliché pour cliché, le « bon Berbère » est loué pour sa loyauté et son mode de vie agro-pastoral. Que les Kabyles aient résisté les derniers en Algérie, jusqu'en 1854, puis se soient soulevés derrière Moqrani en 1871, que les tribus berbères du Maroc aient porté, deux décennies durant, la résistance armée au protectorat, ne modifient pas ces représentations.

Après 1962, l'effondrement de la science coloniale et la victoire du nationalisme arabo-musulman en Afrique du Nord, tout comme le refoulement assumé de la période coloniale associé au jacobinisme centralisateur, ont fait oublier aux Français la berbérité de l'Afrique du Nord. Or pendant des siècles, Corses, Provençaux, Languedociens et Bordelais ont redouté et combattu les « Barbaresques » et les « flottes de Barbarie ». De même, Égyptiens et Proche-Orientaux regardent les Maghrébins en « Berbères », dont on moque la langue rocailleuse et incompréhensible, même dans sa version arabophone.

Pourtant, le Maroc demeure le principal pays amazighe (ou berbère, sans connotation péjorative comme en langue arabe), devant l'Algérie et leurs voisins. Cette réalité n'est pas ethnique mais linguistique. De même que les Irlandais sont restés des Celtes en adoptant l'anglais, les Marocains sont restés des Berbères (ou *Imazighen*, « hommes libres ») en adoptant l'arabe. 35 à 45 % des locuteurs marocains continuent de s'exprimer ou de comprendre les langues amazighes. Le Maroc en compte quatre principales, que l'on rattache aisément à une langue commune. Un Rifain ne s'exprime pas comme un « Schleuh » habitant du Souss, mais ils se comprennent sur l'essentiel. Notons qu'en France, la majorité des immigrés dits « arabes » marocains proviennent de ces deux régions !

La permanence de la langue amazighe, dans un pays qui n'enseigne à l'école que l'arabe (langue officielle) – même si un niveau élémentaire d'amazighe a commencé d'être enseigné il y a quelques années dans certains écoles – et le français (langue étrangère obligatoire), est due à plusieurs raisons. Elle tient à l'ancienneté et à la permanence de cette

culture orale, et à sa parfaite compatibilité depuis des siècles avec l'Islam. Elle tient au grand retard de la politique scolaire, en particulier dans les régions rurales et montagneuses. Cette carence a érigé les femmes rurales (analphabètes à 80 %) en conservatoire de l'amazighité. Elle tient enfin à une prise de conscience, portée par un fort courant culturel et financée par des capitaux du Souss, qui voit dans l'amazighité un fondement de la culture nationale.

Contrairement à son père, Mohammed VI, qui est proche de sa mère berbère, issue d'une grande famille tribale du Moyen Atlas, soutient cette revendication. Un Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) a été créé en 2001 en dépit de l'hostilité conjointe des islamistes, des militants de l'arabité et de la bourgeoisie urbaine. En 2005, la langue amazighe a fait son entrée en primaire. Des centaines de milliers d'enfants, jusqu'alors déroutés par l'absence de langue maternelle à l'école, en bénéficient. En revanche, les implications politiques de cette mouvance culturelle et identitaire s'expriment avec difficulté sur la scène nationale. Le roi semble attaché à l'identité berbère de son pays, sans céder aux sirènes de l'amazighité culturelle – à risque démocratique. Le choix de son ami, l'intellectuel spécialiste de l'amazighité, Hassan Aourid, comme historiographe du roi, fin 2009, est assez éclairant.

Le Maroc, membre de la Ligue arabe, organisation internationale créée en 1945 qui rassemble 22 pays arabes, n'est pas un pays « arabe » comme les autres. Le fond de sa population est berbère. Certes, au fil des siècles, des tribus et de grandes familles arabes issues de la péninsule arabique s'y sont installées. Mais si ces modestes migrations ont eu une grande importance religieuse et politique (le Maroc est dirigé par un chérif alaouite descendant du Prophète), elles ont peu altéré le fond ethnique du Maghreb occidental. Les Arabes se sont fondus dans la population berbère, comme les Francs en milieu gallo-romain.

Cette fusion humaine ne s'est pas inscrite dans une fusion des langues. L'arabe fait peu à peu tâche d'huile, soutenu par le caractère sacré de l'arabe coranique. Pourtant, l'amazighe reste pratiqué par des millions de Marocains. La langue arabe nationale, dite *darijat*, ne cesse de progresser et s'est imposée comme véhicule linguistique commun à l'échelle du pays, notamment en ville. Mais outre que l'arabe est concurrencé par le français, l'arabe marocain est éloigné de l'arabe littéral et international (*fosha*). La

pratique du *fosha* demeure rare dans les relations sociales, en dehors de l'écrit et des médias. La majorité du peuple comprend mal cette langue, voire pas du tout. En dépit de sa sacralité, elle ne facilite pas le progrès scolaire.

L'enjeu de l'arabité est avant tout religieux, politique et idéologique. L'identité arabe est moins un fait de culture, d'histoire et d'héritage, qu'une affirmation commune des nationalistes et des islamistes. Les premiers ont inscrit le Maroc dans la généalogie arabe pour lutter contre la France. Les seconds choisissent la filiation du Prophète pour échapper à la *jahiliya*, l'ignorance des temps préislamiques. Pour eux, on ne naît pas arabe, on le devient ! Il faut reconnaître que ce volontarisme ne cesse de s'accomplir.

Le nationalisme anti-colonial

Dans l'entre-deux-guerres émerge, en Afrique du Nord, un nationalisme politique nouveau qui, en trente ans, conduit la région aux indépendances. Au Maroc, ce nationalisme se structure essentiellement en milieu urbain, dans la mesure où toutes les forces tribales et confrériques ont été vaincues les armes à la main par les Français.

Ce nationalisme politique, à la fois intellectuel et religieux, engage la lutte sur le terrain politique. Il s'appuie sur deux forces principales. La première se compose d'une poignée de jeunes étudiants francisés, partis étudier au quartier latin à Paris. Ce sont les « Jeunes Marocains ». La seconde se compose des réformistes musulmans d'inspiration égyptienne, qui prennent le contrôle de l'université islamique de Fès : ce sont les salafistes. Les premiers trouvent en Hassan el Ouazzani et Ahmed Balafrej des notables bilingues, charismatiques et organisés. Les seconds s'appuient sur le charisme et l'aura du penseur et docteur de la foi de grande famille Allal el Fassi. Pour porter le fer contre la France coloniale, ces hommes et leurs partenaires en appellent à l'Islam, à la langue arabe et au respect du sultan chérifien (descendant du Prophète). Les Berbères ne sont plus convoqués.

« Les Marocains sont différents des Algériens. »

Les Algériens sont des hommes,
les Marocains sont des lions.

Hubert Lyautey, ancien résident général au Maroc,
citation apocryphe non datée

Cette assertion est aussi bien partagée en France qu'en Afrique du Nord, mais pour des raisons différentes. Depuis 1962, la France vit dans le remugle de la guerre d'Algérie, qu'elle n'a ni voulue ni acceptée, mais que ses soldats ont faite et que ses pieds-noirs et son gouvernement ont perdue. Le triomphalisme exalté et parfois revanchard des dirigeants algériens, la souffrance silencieuse des deux millions de soldats français engagés, et le traumatisme des rapatriés, ont forgé l'image d'un peuple « rebelle ». Face à cette nation révolutionnaire, les Marocains apparaissent comme des amis de la France, des gens modérés et hospitaliers.

Cette vision binaire est confortée par les clichés dont s'affublent réciproquement Marocains et Algériens. Pour les premiers, les Algériens sont un peuple sans histoire, doté d'un État artificiel et belliqueux, contaminé par l'islamisme et le républicanisme français. Pour les seconds, les Marocains sont un peuple servile, doté d'un régime médiéval, ils sont pauvres et leurs mœurs délurées. Si ces amabilités ne sont pas dénuées de tout fondement, elles confortent deux puissants nationalismes. Vus de France, ces clichés ravivent l'idée d'une profonde dualité au Maghreb. Les choses sont pourtant plus subtiles.

À l'époque des dynasties berbères almoravides et almohades, la quasi-totalité du Maghreb, Andalousie comprise, relève d'une autorité centrale basée à Marrakech. Quand l'Empire almohade se fragmente, au milieu du XIII^{e} siècle, il cède la place à des entités politiques rivales. Mais la vraie coupure politique intervient au XVI^{e} siècle, quand l'extension de l'Empire ottoman bute aux portes de l'empire des Maures. Les territoires de la Barbarie occidentale sont scindés de manière presque définitive. Est-ce à dire que les deux peuples ont commencé alors à s'identifier, à se singulariser et à diverger, jusqu'à constitution de deux nations rivales ?

C’est plus que douteux. La première raison en est que l’Empire ottoman exerce une domination maritime, côtière et urbaine qui ne concerne que peu le Maghreb central. Par ailleurs, le peuplement et le système socioculturel des territoires du dey d’Alger et des sultans chérifiens demeurent identiques : Islam, berbérité, culture religieuse et savante arabe, nomadisme, économie agro-pastorale, organisation tribale, mahdisme, confrérisme, maraboutisme… Jusqu’au XIX^{e} siècle, il y a une continuité humaine entre les hauts plateaux ou l’Atlas tellien soumis au dey, et le système montagneux dominé par le Haut Atlas. En réalité, ce monde tribal, qu’il parle amazighe ou arabe, et s’il accepte l’autorité religieuse éminente du sultan de Fès ou d’Istanbul, tente avant tout de préserver son autonomie pour se soustraire à l’impôt. Ni sentiment national, ni frontières fermées, ni barrières culturelles ne séparent donc les deux empires. C’est pour cela que le nationaliste marocain Allal el Fassi, dès l’indépendance, revendique la domination du Maroc sur l’Oranie et le Sahara, que le Constantinois s’est soulevé le 20 août 1955 au nom du sultan marocain exilé, ou que les élites algériennes et marocaines rêvent de dominer et de représenter les intérêts de toute l’Afrique du Nord. Aujourd’hui encore, des milliers de familles vivent de part et d’autre de la frontière.

La colonisation française et la constitution de nations au Maghreb ont changé la donne. S’il existe une rivalité entre Marocains et Algériens, c’est que se sont constitués des espaces nationaux, aux histoires, aux identités et aux intérêts différents. La France n’a pas voulu créer de nations au Maghreb. Mais des nations se sont créées contre elle. En décidant de faire de l’Algérie un territoire français sans citoyenneté pour ses « sujets musulmans », la France a fait émerger une nation algérienne. La guerre d’indépendance l’a consacrée par le sang. En décidant, au Maroc, de s’appuyer sur le trône chérifien, puis en traitant son sultan comme une variable (exil de 1953), la France a conforté les bases de la nation marocaine.

Ces deux nationalismes ont combattu les Français, se promettant aide et assistance jusqu’à la « libération du Maghreb ». Mais la France hors-jeu, la dynamique nationale s’est poursuivie, se retournant contre le voisin immédiat, et débouchant sur la guerre des sables de 1963 (conquête de Tindouf par les Marocains), et la guerre de 1975-1989 (ancien Sahara

espagnol). Aujourd'hui, en dépit des discours, ces deux peuples conservent une grande proximité culturelle et sociale, avec l'Islam, l'arabe maghrébin, l'amazighité, le rapport à la France, à la terre, les liens de la parenté et du mariage, malgré quelques nuances. En dépit des discours guerriers des États, Marocains et Algériens se savent très proches. Certes, les Marocains sont marqués par la haute montagne ou l'océan, tandis que les Algériens sont des Méditerranéens. En Algérie, les langues sont plus déliées, les femmes plus surveillées et la querelle haute en couleur. Et l'héritage français a accentué cette divergence. L'Algérie a vécu sous toutes les républiques françaises, sauf la première. Elle a connu le culte de la Révolution, le deuil de l'Alsace-Lorraine, le patriotisme républicain et l'école communale. Des soldats algériens ont participé à tous les combats de l'armée française de 1832 à 1962. À force d'entendre commémorer la Révolution, la République, le droit de résister à l'oppression, la liberté, l'égalité et la Résistance, des Algériens ont pris les armes contre la France, et ils ont créé une République révolutionnaire. Les Marocains, en revanche, ont pris fait et cause pour leur sultan humilié puis exilé, reconduisant leur allégeance ancienne au trône alaouite. Là gît une vraie différence.

Souvent ignorants de cette histoire, les Français appréhendent Algériens et Marocains à travers leurs souvenirs collectifs et par la fréquentation des immigrés. La violence de la guerre d'Algérie leur a donné l'image d'un Maroc tranquille. Aujourd'hui encore, le Maroc attire les touristes, tandis que l'Algérie sort d'une éprouvante guerre civile. Quant aux immigrés, qui se rappelle que les travailleurs algériens sont présents sur le territoire métropolitain depuis 14-18, alors que les Marocains sont arrivés cinquante ans plus tard ?

La revendication musulmane, les grèves de l'automobile des années quatre-vingt, la marche des Beurs de 1983 ont été portées par des Algériens ou leurs enfants, façonnant l'image d'une immigration maghrébine « algérienne » et « revendicative ». Bien que cette réalité soit dépassée, et que les descendants d'Algériens sont aujourd'hui insérés dans la population française, les Algériens restent associés aux problèmes de banlieues qu'ils ont souvent quittées… Immigrés marocains et immigrés algériens renvoient ainsi à des imaginaires anciens, parfois aussi trompeurs que ceux qui caractérisent leurs patries d'origine.

« Les Marocains sont des soldats courageux. »

Car le soldat marocain, homme simple sorti de sa montagne, servira beaucoup plus le chef qui l'a conquis qu'une idée dont la valeur philosophique ne l'atteint pas, poussé par une véritable mystique de l'honneur et du danger.

Capitaine Maurice Durosoy, *Renseignements coloniaux*, 1932

Le Maroc, selon le poncif lyautéen, est un rude pays d'hommes, de combattants, de montagnes et de montagnards, au climat froid (« Un pays froid où le soleil est chaud », dit Lyautey), de tribus et de Berbères venus du fond des âges, ayant résisté à toutes les invasions depuis Rome. C'est à l'époque coloniale que se fonde l'idée selon laquelle les Marocains sont des soldats courageux. Elle ne se dément pas jusqu'à la fin de la colonisation, après que les Marocains ont participé à tous les combats des armées françaises.

Aujourd'hui oubliée du grand public, cette idée reçue a longtemps été popularisée. Elle reste partagée par les officiers français, souvent férus d'histoire. Héritage de Lyautey et de la bataille de Monte Cassino en 1944, quand les Marocains ont débloqué le verrou italien sur la route de Rome, cette conviction a traversé le XX^{e} siècle. Le film *Indigènes* de Rachid Bouchareb (2006) a remis dans notre mémoire collective la participation des « tirailleurs algériens » et des « goumiers marocains » à la Libération de la France. Mais cette histoire remonte à la « pacification » du Maroc par l'armée française.

Soumission du bled et armée coloniale

Le protectorat de 1912 résulte d'une volonté unilatérale de la France. L'étranglement financier du sultan et l'encerclement militaire du pays (opéré par Lyautey, gouverneur d'Oran depuis 1904) poussent le *makhzen* dans ses retranchements. Humilié par l'impérialisme et menacé par des tribus et leurs chefs, qui lui reprochent cet abaissement, le sultan est tenu d'en appeler à la protection française.

Les conditions qui président à la signature du traité de Fès en 1912, confèrent au protecteur la tâche de rétablir l'ordre. Ces conditions léonines encadrent pendant 22 ans

la « pacification » du Maroc. C'est au nom du sultan que l'armée française et ses auxiliaires indigènes soumettent le Maroc tribal. Les tribus vaincues reçoivent l'*aman* (garantie et protection dans la tradition féodale) de la part des officiers français qui, au nom du sultan, promettent le respect des coutumes berbères.

Cette si longue « pacification » alterne des phases de haute intensité (guerre du Rif, 1921-1925) et de basse intensité (pendant la guerre de 1914-1918). Les indigènes combattent des deux côtés. Dans l'armée française, les « goumiers » sont les supplétifs indigènes de l'armée d'Afrique, appréciés pour leur connaissance du terrain et leur vaillance. La majorité des 100 000 tués de l'armée coloniale sont des indigènes. En face, des centaines de tribus, souvent coalisées, comme les Rifains engagés avec les Beni Ouriaghel, combattent l'inéluctable domination. En dépit de la foi et de l'engagement total des leurs, elles sont vaincues. Cette dimension tragique et chevaleresque leur vaut beaucoup de respect et d'admiration des officiers français qui, pétris d'une culture de la bravoure et du don de soi, voient en ces ennemis de nobles frères d'armes.

La vaillance des combattants marocains, indépendamment de sa réalité historique et humaine, est aussi un discours. Pour Lyautey, la soumission des Berbères marocains est une affaire de gloire nationale et personnelle. Fort de sa longue expérience militaire, coloniale (Indochine, Madagascar) et maghrébine (il gouverna 7 ans l'Oranie), le résident général ne pensait pas rencontrer une telle résistance. Dans Fès encerclée par les tribus, dès la signature du protectorat, il prend la mesure des difficultés de la « pacification ».

La maîtrise qui accompagne ses premières décisions conforte sa gloire parisienne. D'autant que la loyauté du Maroc, à peine soumis en 1914, lui offre le luxe d'envoyer des contingents marocains volontaires dans la Grande Guerre ! Cela lui vaut d'être promu ministre de la Guerre en décembre 1916. L'expérience est de courte durée (mars 1917). Mais plus que jamais, il faut rendre hommage à cette « aristocratie féodale » marocaine, qu'il affronte à nouveau dès 1918.

Depuis le temps de la conquête, l'armée française intègre en son sein les combattants marocains. Lyautey leur a réservé des places d'officiers supérieurs. Cent quatre-vingts au total sont formés à Dar el Beïda à Meknès. Ces officiers, à la tête de leurs unités de tabors, combattent au Levant, à Dunkerque, à Monte Cassino, en Corse ou dans les Vosges. Ils vont jusqu'à Berchtesgaden, le nid d'aigle de Hitler. Dès lors, les Marocains

sont sur tous les fronts, où ils s’illustrent avec brio, notamment le capitaine Oufkir.

L’exil et l’indépendance du Maroc ne remettent pas en cause la fraternité et l’interconnaissance entre officiers français et marocains. Pendant la guerre d’Algérie, l’armée française reste au Maroc. Elle contribue directement à la formation des Forces armées royales (FAR), et aide le Maroc indépendant dans ses premiers combats (opération Écouvillon, en 1958). Des dizaines d’élèves officiers sont envoyés en formation en France dans les corps d’armée. Des liens humains durables se nouent, d’autant plus appréciés par le commandement français que l’expérience militaire en Algérie se termine en fiasco. Grâce au Maroc et à sa puissante armée, la France garde une présence et une amitié militaires en Afrique du Nord, précieux atout pendant la Guerre froide.

Cette dernière guerre suscite de multiples combats communs, autant d’occasions de célébrer l’amitié des deux armées, la vaillance et la loyauté des soldats marocains. La guerre du renseignement est un terrain de choix. Mais bien d’autres lieux sont l’occasion de poursuivre cette coopération militaire, en Afrique, mais aussi pendant la guerre du Golfe (1991), puis à nouveau face au terrorisme algérien dans les années quatre-vingt-dix. Cette fraternité d’armes est célébrée par le président Jacques Chirac, lors du défilé de troupes marocaines le 14 juillet 1999 sur les Champs-Élysées, lointain clin d’œil aux défilés de la Libération de 1945.

« Les Marocains sont travailleurs. »

La masse du peuple, en grande majorité berbère… laborieuse, active, avide d'instruction, ouverte aux nouveautés, attachée au sol, à la propriété, à la culture, nullement nomade…

Hubert Lyautey, ancien résident général au Maroc,
***Paroles d'action*, 1927**

« L'inaptitude » des Arabes au travail fut un poncif colonial sciemment popularisé. Les colons justifient ainsi la colonisation et la « mise en valeur de l'Algérie », cette « terra nulla ». Lors du centenaire de la colonisation algérienne célébré en 1930, on loue « l'œuvre française », en particulier le drainage et la mise en culture de la Mitidja, la grande plaine au sud d'Alger. De nombreux textes coloniaux, comme ceux d'Alphonse Daudet, louent le travail des colons, présentant la colonisation comme nécessaire pour développer ce pays.

Lyautey connaît ces préjugés coloniaux, mais sa longue expérience impériale lui permet de relativiser les choses. L'historiographie coloniale a puisé dans *Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun (1332-1406), l'idée selon laquelle les Arabes hilaliens (vague migratoire de peuplement venue d'Orient au Moyen Âge), en « s'abattant » sur l'Afrique du Nord, l'ont ramenée au nomadisme, détruisant les éléments de la civilisation agraire ! Tout à son désir de louer le Maroc, Lyautey réfute cette vision tronquée, et loue le courage et l'ardeur des Marocains. Pour lui, le « bon Berbère », travailleur, paysan et soldat, est l'âme du pays. Tel est le sens de sa citation présentée ci-dessus. S'il accepte l'idée que des Nord-Africains, « contaminés » par la culture arabe, sont inaptes au travail, Lyautey admire les Berbères, que leur vaillance et leurs montagnes ont protégés. De ces préjugés anciens subsiste en France l'idée de l'ardeur des Marocains au travail.

A contrario, les deux millions de jeunes Français engagés en Algérie ont conforté l'idée que les Algériens ne travaillent pas. Dans l'Algérie rurale des années cinquante, submergée par la pauvreté et l'explosion démographique, les observateurs évoquent la « clochardisation » des musulmans. Les militaires sont confrontés dans le bled à une population

masculine nombreuse, inactive faute de terres, et même famélique, et qu'ils doivent *in fine* combattre. Rien de comparable au Maroc, où la misère et l'isolement du bled demeurent hors du regard français.

La vue d'une Algérie en proie à l'inactivité conforte le préjugé colonial, sans d'ailleurs empêcher la venue de dizaines de milliers de travailleurs algériens en métropole. Recrutés et employés par les industries des trente Glorieuses, ces immigrés arrivent en masse dès la fin des années cinquante. Comment ce « mauvais » ouvrier maghrébin devient-il un « bien » rare et recherché en métropole ?

En louant le « royaume fortuné », le protectorat conforte l'idée d'un peuple de travailleurs, que nourrissent les images de l'industrieuse Casablanca. Les Marocains ont été étonnés par la modernisation technique et l'urbanisation de leur pays engagées à l'époque coloniale. Ils sont fiers de Casablanca, ce « petit Paris » qu'ils attribuent à Lyautey, en oubliant qu'elle fut aussi édifiée par la main-d'œuvre marocaine.

Mais les structures traditionnelles de la propriété au Maroc ne poussent pas les possédants à regarder leurs travailleurs avec bienveillance. Les travaux de l'historien M. Ennaji ont montré l'importance du rapport de servitude dans les relations employeurs/employés. Jusqu'au début du XX^{e} siècle, l'esclavage demeure un mode de domination courant en milieu urbain, ainsi que dans les régions rurales du Sud. Dans les corporations, le travail est soumis à une très autoritaire hiérarchie. Dans le commerce, les familles font corps pour conduire leurs affaires. Dans les tribus, la chefferie féodale exerce un commandement basé sur la protection en échange du travail. Le rapport salarial est inexistant. On est dans la configuration du maître (*m'allem*), qui domine esclaves, obligés, asservis ou apprentis. Ce rapport de force non monétarisé se perpétue au sein de la société, bien après le protectorat.

La culture ouvrière et syndicale qui s'est développée dans les entreprises et usines françaises de Casablanca reste minoritaire dans le pays. De sorte que l'armée coloniale et les petits emplois administratifs du protectorat semblent très désirables aux Marocains. Dans une société où le travail salarié n'est pas respecté et la protection sociale inexistante, entrer dans l'administration devient le rêve des Marocains en 1956. Non pas pour servir la nation (ou pas seulement), mais pour échapper à l'arbitraire, à la précarité

et souvent à la misère, alors que le travail salarié ou indépendant est encore mal considéré. Menacé et fragile, le salarié, qui n'a aucune confiance en son employeur, est peu productif. Les choses sont différentes là où l'intéressement et la confiance existent. Mais en dépit de ces efforts, et à l'inverse des Français, les Marocains se font une idée médiocre de leurs travailleurs et ce, jusqu'à nos jours.

Le protectorat a par ailleurs introduit de nouveaux rapports sociaux en milieu rural. Les colons, isolés dans le bled, recourent aux travailleurs agricoles marocains. Faute de bras européens, ils n'ont pas les préjugés des colons algériens, longtemps dépendants des ouvriers agricoles européens. Il se crée une solidarité de fait entre les propriétaires français du bled, arabophones ou berbérophones par la force des choses, et leurs employés. À l'indépendance, ces propriétaires tentent de rester dans leurs fermes. Mais lorsqu'ils quittent le Maroc, par anticipation de la marocanisation ou par nécessité, ils laissent la gestion à leurs contremaîtres, cherchant aussi à faire venir des travailleurs en France. Par effet de bouche à oreille, la bonne réputation des travailleurs agricoles marocains incite les agriculteurs du Sud-Ouest, où s'installent fréquemment les Français du Maroc, à recruter des milliers d'ouvriers agricoles marocains. Ce rare cas d'une immigration agricole se déroule dans les années soixante et soixante-dix, en particulier dans le vignoble.

Cette période connaît aussi l'arrivée en France des épiciers dits « arabes ». Outre les Berbères djerbiens de Tunisie et Mozabites d'Algérie, ils viennent le plus souvent du Souss, le Sud berbère du Maroc. Cette population commerçante et très active est moquée au Maroc pour son sens des économies. Les Soussis sont un peu les Auvergnats et les Écossais du Maroc. Leur travail, leur solidarité ethnique et le sens de la parole donnée leur ont permis de créer Agadir, la plus grande station balnéaire du Maroc, mais aussi le seul pôle industrialo-financier de province, capable d'affronter le capitalisme makhzénien. Lorsqu'ils arrivent en France, les Soussis s'intègrent dans des réseaux de solidarité qui rappellent ceux des Chinois. Par un ingénieux système de prêt et de distribution, ils peuvent démarrer leurs activités, que toute la famille s'attache à développer, souvent tard dans la nuit. Ces épiciers « arabes » des grandes villes confortent l'image du Marocain travailleur.

Quant aux immigrés marocains ouvriers dans l'industrie, ils arrivent surtout au début des années soixante-dix, à la veille de la grande crise industrielle. Les patrons français apprécient cette main-d'œuvre sérieuse et efficace, qui ne rechigne pas à la tâche. Fraîchement arrivés en France, ils bénéficient très vite du regroupement familial lancé en 1975. Soucieux d'alléger la pression sociale qui pèse sur le régime d'Hassan II, les autorités gouvernementales et patronales françaises se montrent compréhensives avec l'immigration marocaine, qui s'accélère à la fin du siècle. Pour les autorités, cette main-d'œuvre est la meilleure possible, alors qu'Africains et Algériens, plus revendicatifs, les laissent plus sceptiques ! Pourtant, la pression migratoire intense, les attentats d'Al Qaïda et les problèmes migratoires en France, au Benelux et en Espagne, ont mis fin à cette tolérance au début du nouveau siècle.

« Les Marocains sont tolérants. »

Le Maroc maintient plus que jamais le choix d'un Islam généreux, tolérant et ouvert aux autres.

Martine Aubry, ancienne ministre des Affaires sociales, 12 août 2004

Le Maroc est perçu et s'affiche comme une société tolérante. L'absence de conflit prolongé et sanglant de décolonisation conforte cette vision aux yeux des Français. Pour qui en France s'intéresse à l'Afrique du Nord, les Marocains semblent différents des Algériens, perçus, souvent à tort, comme hostiles à la France. Mais la tolérance réputée des Marocains est aussi une affaire complexe.

D'abord, le pouvoir marocain met en scène la tolérance de son peuple. Il le présente comme le seul de la région à avoir conservé une communauté juive, alors que c'est aussi vrai en Tunisie et en Turquie. Le Maroc a besoin de l'amitié européenne. C'était le cas pendant la Guerre froide, ce qu'Hassan II avait très bien compris, s'affichant en médiateur dans le conflit israélo-arabe, ou entretenant des relations personnelles et généreuses avec les dirigeants français. Il était d'ailleurs souvent sincère.

Hassan II et ses conseillers ont aussi diffusé l'image d'un Islam tolérant, au point de nommer André Azoulay, un banquier marocain ayant fait carrière à Paris, au titre de conseiller de Sa Majesté. Pour qui connaît mal l'histoire du royaume et de sa monarchie, traditionnellement protectrice des Juifs séfarades depuis leur expulsion d'Espagne, cette nomination a eu un très grand impact et André Azoulay demeure un conseiller influent de Mohammed VI. D'ailleurs, en mars 2010 s'est déroulé, à Essaouira (la ville d'André Azoulay), un colloque international sur l'émigration des juifs d'Afrique du Nord, un geste impensable dans le reste du monde arabe et au Maghreb.

Aujourd'hui enfin, le Maroc a besoin des touristes européens. Commerçants fassis, hôteliers du Souss et bazaristes des médinas font assaut d'amabilités avec les touristes européens. En outre, le petit peuple marocain, notamment la jeunesse en quête de contacts linguistiques, se montre très actif dans la maîtrise des langues étrangères, fût-ce de manière

symbolique et limitée. Une forte pression s'exerce dans tout le pays sur les centres culturels et les écoles privées qui enseignent les langues étrangères. Il est un fait établi que les Marocains aiment les langues, en particulier le français. À l'inverse des Français, ils se montrent très capables d'en maîtriser plusieurs, et aiment passer de l'une à l'autre, même si le Maroc n'a pas été aussi profondément imprégné par le français que la société algérienne. Mais l'ouverture marocaine n'est pas seulement affaire d'opportunité. Dans les fondements de la culture maghrébine, les modes de relations portent à l'accueil de l'autre. La sociabilité berbéro-musulmane est très différente de celle que l'on trouve spontanément en France. Il ne s'agit pas de mieux ou de moins-disant culturel ou moral, mais de réalités anthropologiques différentes.

Dans une famille marocaine, le repas est rapide et collectif. On mange en commun un grand plat (tagine, couscous, méchoui…), précédé de salades et suivi de fruits. On ne mange pas individuellement avec son assiette et son verre, mais collectivement. Il y a toujours de la place pour l'étranger ou l'invité. Et ne pas convier la personne de passage serait considéré comme un manque total de savoir-vivre, relevant de l'indéfinissable *h'chouma* des Marocains : « ce qui ne se fait pas ».

L'Européen est souvent très étonné par l'accueil qui lui est réservé, quand en France, il faut prévoir, prendre date et rajouter des assiettes et des couverts. Est-ce un héritage biblique, selon lequel il faut laisser une part au pauvre et à l'étranger, ou bien du vieux fond méditerranéen de la culture berbère, qu'importe en réalité. Il est par ailleurs considéré comme particulièrement impoli et grossier de dire « non », de s'opposer ouvertement à son interlocuteur. Ce que les colons français ont souvent regardé comme de l'hypocrisie ou de la fausseté en Afrique du Nord, résulte d'un très puissant invariant anthropologique. Un Marocain bien élevé ne dit jamais « non », quand le même Français, au nom de sa morale sociale, est tenu de dire son opposition ferme.

Ignorant la plupart du temps ces codes culturels, l'Européen s'étonne de l'hospitalité et de la tolérance de ses hôtes. Il est spontanément accueilli avec générosité. On ne lui oppose jamais de refus direct ou d'interdit manifeste. Mais cette attitude bienveillante n'a qu'un temps, car les nécessités de la vie sociale reprennent leurs droits. Et les Marocains sont plus que tout attachés aux liens du sang et de la famille. Dans cette vieille

société tribale, musulmane et méditerranéenne, la vie individuelle s'inscrit dans une généalogie familiale, dominée par la figure de l'ancien, le *cheikh*, le *haj* (titre du pèlerin parti à la Mecque) ou le père (*Ba*). La tolérance et l'ouverture à l'autre sont un code collectif, mais elles s'effacent derrière le respect dû à la parentèle et aux musulmans d'une manière plus générale. L'Islam incite d'ailleurs dans certains versets à se méfier de l'amitié des juifs et des chrétiens.

À la fin du XX^{e} siècle, la modernité a ébranlé ces conventions sociales. La société marocaine s'est convertie aux rapports monétaires, marchands et utilitaristes. Lyautey aurait du mal à reconnaître son Maroc ! Non que l'accueil, la gentillesse spontanée et la tolérance aient disparu, bien au contraire. Mais l'économie marchande a infiltré tous les rapports sociaux, d'une manière d'autant plus destructrice que la pauvreté de masse a explosé. Les codes traditionnels s'en trouvent altérés. L'argent est devenu le sujet principal de conversation dans la société urbaine, érigeant, dans une situation de pénurie relative des biens, le chacun pour soi en mode de fonctionnement.

Ces évolutions provoquent au sein de la jeunesse deux types de réactions, pas toujours incompatibles. La première est la tentation du repli identitaire, communautaire et religieux. Le retour à un islam idéalisé et aux valeurs anciennes paraît seul à même de renouer des liens sociaux et communautaires distendus. L'autre réaction consiste à vouloir échapper aux liens qui persistent avec le groupe. Ce n'est pas verbalisé ainsi, mais l'exil et l'expatriation sont un choix individuel et libéral.

La sécularisation et l'individualisation de la société marocaine ont beaucoup progressé depuis cinquante ans, sans régression de la religion et des pratiques religieuses (même si elles se sont beaucoup transformées). Les Marocains demeurent souvent des personnes ouvertes et accueillantes à l'étranger. Mais le système social évolue rapidement, et risque de tourner pour partie le dos à ce qui a fait sa réputation.

Des codes de politesse si différents

Une source majeure de conflictualité ou d'incompréhension entre Français et Marocains tient aux formes très contrastées des codes de la politesse en vigueur chez les uns et les autres. Les Marocains savent que les Français disent ce qu'ils pensent. Ils peuvent

trouver cela grossier, parfois naïf, mais ils le savent. Quant aux Français, ce qu'ils prennent parfois pour un accord, pour de la gentillesse, voire de la faiblesse, chez leur interlocuteur marocain, tient souvent à un code de la politesse qui interdit le conflit ouvert.

Pour marquer le désaccord, les Marocains ont leurs usages propres. Une promesse imprécise, un engagement soumis à la volonté divine (*In cha'Allah*), une absence à un rendez-vous, une disparition subite de la personne, entre autres, apparaissent comme autant de manières de dire « non ». Il ne faut pas humilier l'autre par le regard ou par le verbe. À cet égard, le Maroc est bien plus proche des codes en vigueur en Asie qu'en Europe. *A contrario*, quand un commerçant ou un négociant dit : « Top là ! », la parole est ferme et définitive. Il n'est pas besoin d'écrit pour en confirmer la validité. Ce serait *h'chouma* ! (c'est-à-dire honteux !).

Conclusion

Le Maroc est un pays fertile en idées reçues. Nous avons vu qu'elles ne sont, d'ailleurs, pas toutes sans fondement ni vérité. Pour ce vieux pays proche de l'Europe, et lié de manière étroite à la France depuis près d'un siècle, de telles idées tiennent pour beaucoup à l'histoire. Mais cette société manifeste bien des résistances à l'analyse pour l'observateur pressé. En dépit de son voisinage avec l'Europe, de l'ouverture de ses élites et d'un bilinguisme important, le Maroc demeure une société secrète. La passion que mettent les Marocains à ne pas enseigner ni communiquer dans leur langue, cette *darijat* qu'ils partagent avec l'Algérie, dit cet attachement à préserver leur intimité et leurs secrets de famille.

Pourtant, la mondialisation et l'ouverture des sociétés, qui enjambent les frontières les plus hermétiques grâce au multimédia, poussent à la transparence. Le Maroc n'est plus et ne peut plus être le pays fermé et secret qu'il était dans les années quatre-vingt. La mondialisation des flux et des échanges a placé le royaume dans un maillage dense avec ses voisins du Nord. Lorsque le Maroc exporte des travailleurs, des produits textiles ou agricoles, des diplômés ou des chômeurs, du haschich, de l'artisanat ou des apprentis islamistes, toute l'Europe est concernée. De même, quand il importe des touristes, des films ou des emplois, sa société est bousculée. De sorte que sa lisibilité doit progresser, pour le bien de tous.

Or toute une coterie de personnes et d'instances ont prospéré derrière le rideau des idées reçues. Dans les années quatre-vingt, il était de bon ton de disserter sur ce havre de paix en terre d'Islam, cette terre de l'accueil et de la tolérance, ce peuple fier et rétif à l'islamisme, sous le parasol de son roi. En réalité, ce « beau pays » méritait tous nos égards, non pour le courage et la vitalité de ses habitants, mais pour répondre à des intérêts bien établis. Cette situation est aujourd'hui révolue. Le Maroc a été rattrapé par son histoire et par son appartenance à l'Afrique du Nord musulmane. Sa société est traversée par de multiples contradictions. La pauvreté reste massive, avec un différentiel de pouvoir d'achat de 1 à 15 entre les jeunes inactifs de la rive Sud et les actifs de la rive Nord de la Méditerranée. L'islamisme est devenu une composante sociale, culturelle et politique incontournable de ce pays.

L’échec des idéologies importées qui ont accompagné l’indépendance du Maroc pèse lourd dans cette balance. Ni le nationalisme, ni le socialisme, ni le capitalisme, ni le libéralisme, ni le tiers-mondisme, ni l’arabisme, ni l’idéologie du développement ne sont parvenus à sortir le pays du sous-développement. Certes, des progrès considérables ont été réalisés depuis les indépendances. Un vieux Marocain sorti du Maroc des années cinquante ne reconnaîtrait pas son pays. Mais à l’aune des régions asiatiques, et plus encore des si proches pays ibériques, la modernisation marocaine a échoué, notamment sous le poids de la croissance démographique.

C’est pour conjurer cette fatalité qu’une frange massive de la population se retourne vers son identité, ses racines et sa religion, tandis que d’autres s’expatrient, à la recherche de meilleurs cieux. Depuis plus d’un siècle, le monde musulman oscille entre l’ouverture à l’Occident et le repli sur ses valeurs fondatrices. Dans les deux cas, il s’agit de relever le défi de la modernité technique et sociale. Après l’indépendance, le Maroc a voulu se moderniser en ouvrant sa société aux nouvelles idéologies. Aujourd’hui, le pouvoir et une partie des élites n’ont pas renoncé à cette option, et mettent même tout en œuvre pour rendre la modernisation irréversible. Mais une autre frange des élites et une grosse partie de la population aspirent à renouer avec leur identité et leur personnalité, quitte à réinventer une tradition.

À ce stade de son histoire, il importe que les Français et les Européens ne se méprennent pas sur le souci réel qui anime le peuple marocain. Celui-ci, notamment sa jeunesse, est avide de dignité, de connaissances et d’échanges. L’aspiration à une vie honnête et décente est forte. Une lecture rapide et biaisée du vote islamiste et conservateur, au sein d’une société chamboulée par une modernisation brutale et inégale, pourrait conduire à des analyses superficielles. Il ne faudrait pas qu’au moment où s’estompent les idées reçues du XX^{e} siècle, de nouveaux préjugés moralisateurs viennent les remplacer.

”

ANNEXES

Pour aller plus loin

Histoire, politique et société

– Michel Abitbol, *Histoire du Maroc*, Pour L'histoire, essai, Paris, Perrin, 2009. La plus récente et complète histoire du Maroc en langue française, par un historien maroco-israélien, non exempte de certaines complaisances.

– Ali Amar, *Mohammed VI, le grand malentendu*, Paris, Calmann-Levy, 2009. Chronique très informée des péripéties politiques et des scandales qui ont émaillé la première décennie de règne de Mohammed VI, par un des principaux journalistes de la place casablancaise de ces années.

– Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca : Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 2004, Poche, 2006. Une synthèse récente et ambitieuse sur les métamorphoses et le patrimoine de la plus grande ville d'Afrique du Nord.

– Ignace Dalle, *Les Trois Rois*, Paris, Fayard, 2004. Histoire des trois souverains marocains depuis 1956, par un ancien correspondant de l'AFP à Rabat. Analyse de discours et inédits.

– Zakya Daoud et Monjib Maâti, *Ben Barka, une vie, une mort*, Paris, Éditions Michalon, 1996. Une biographie éclairante du grand leader de la gauche marocaine assassiné en 1965 à Paris.

– Zakya Daoud, *Les Années Lamalif 1958-1988, trente ans de journalisme au Maroc*, Casablanca, Takik Éditions-Senso Unico, 2007. Une rétrospective, par l'ancienne directrice de l'hebdomadaire de gauche Lamalif, d'une expérience politique et culturelle majeure du Maroc d'Hassan II.

– Mohammed Ennaji, *Le sujet et le mamelouk, esclavage, pouvoir et religion dans le monde arabe*, Paris, Mille et une nuits, 2008. Par un historien marocain briseur de tabous, entre histoire et anthropologie, les figures de la soumission politique et religieuse dans le monde arabe et musulman au sous-bassement du régime politique marocain.

– Soumaya Guessous, *Au-delà de toute pudeur*, Casablanca, Eddif, 1996. Par une sociologue marocaine, le premier ouvrage qui s'aventure sur le terrain des désirs et des frustrations de la vie sentimentale et sexuelle des Marocaines. Ce livre a fait date.

– Charles-André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes*, 14151956, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1978. Grande fresque historique particulièrement éclairante sur le protectorat français et ses arcanes, par le « père » de l'histoire du Maghreb colonial.

– Abdallah Laroui, *Le Maroc et Hassan II - un témoignage*, Québec, Les Presses Inter Universitaires, Casablanca, 2005. La vision personnelle du règne d'Hassan II par un des plus grands historiens et intellectuels vivant du Maghreb.

– Ahmed Marzouki, *Tazmamart, Cellule 10*, Paris, Paris-Méditerranée, 2001. Témoignage écrit particulièrement poignant d'un ancien militaire détenu au camp-mouroir de Tazmamart pendant près de deux décennies, suite au coup d'État avorté de 1971.

– Fatéma Oufkir, *Les Jardins du roi : Oufkir, Hassan II et nous*, Paris, Livre de Poche, 2001. Récit bouleversant de la femme du général Oufkir, incarcérée en secret pendant plus de 15 ans avec ses six enfants.

– Daniel Rivet, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*, Paris, Denoël, 1999. Par l'historien français de Lyautey et du Maroc colonial, l'histoire intérieure du Maroc sous le protectorat, à travers les archives coloniales françaises.

– Stephen Smith, *Oufkir, un destin marocain*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel, 2002. Grande biographie historique de l'ancien journaliste Afrique de Libération et du Monde, consacrée au très controversé général Oufkir, officier berbère de l'armée française devenu numéro 2 du régime de Hassan II.

– Haïm Zafrani, *Deux mille ans de vie juive au Maroc*, Casablanca/Paris, Eddif/Maisonneuve et Larose, 1998. Une synthèse classique et assez complète de l'aventure bimillénaire des Juifs en terre marocaine.
– Malika Zeghal, *Les Islamistes marocains, le défi à la monarchie*, Paris, La Découverte, 2005. Un panorama historique et intellectuel complet sur la genèse, les mouvements et les figures de la scène islamiste du Maroc d'aujourd'hui.

Sites Internet

– Agence de presse marocaine, Maghreb Arabe Presse, www.map.ma
– Revue de presse de l'ambassade de France au Maroc, quotidienne et hebdomadaire, http://www.ambafrance-ma.org/
– *Tel Quel*, hebdomadaire indépendant, Casablanca, www.telquel-online.com
– Portail des Marocains sans frontières, www.yabiladi.com

Littérature

– Tahar Ben Jelloun, *Moha le fou, Moha le sage*, Paris, Le Seuil, 1978, *La Prière de l'absent*, Paris, Le Seuil, 1981, *La Nuit sacrée*, Paris, Le Seuil, 1987, *Partir*, Paris, Gallimard, 2005.
– Nadia Chafik, *Nos jours aveugles*, Paris, Des femmes, 2005.
– Mohammed Choukri, *Le Pain nu*, Paris, Points Seuil, 1997.
– Driss Chraïbi, *Le Passé simple*, Paris, Folio Gallimard, 1986, *La Civilisation, ma mère !…*, Paris, Folio Gallimard, 1988, *Une enquête au pays*, Paris, Points Seuil, 1999.
– Youssouf Amine Elalamy, *Les Clandestins*, Vauvert, Au diable Vauvert, 2001.
– Salim Jay, *Tu ne traverseras pas le détroit*, Paris, Mille et une nuits, 2001.
– Mohammed Khaïr-Eddine, *Agadir*, Paris, Points Seuil, 1992, *Ce Maroc !* Paris, Le Seuil, 1975, *Une vie, un rêve, un peuple, toujours errants*, Paris, Le Seuil, 1978.
– Driss Ksikes, *Ma boîte noire*, Paris, Le grand souffle, 2006.
– Abdellatif Laâbi, *L'Œil et la Nuit*, Paris, Éditions de la différence, 2003, *Chroniques de la citadelle d'exil, lettres de prison (1972-1980)*, Paris, Éditions de la différence, 2005, *Le Fond de la jarre*, Paris, Gallimard, 2002.
– Fouad Laroui, *Tu n'as rien compris à Hassan II*, Paris, Julliard, 2004, *Les Dents du topographe*, Paris, J'ai lu, 2000.
– Fatima Mernissi, *Rêves de femmes. Une enfance au harem*, Paris, Livre de Poche, 1998.
– Abdelhak Serhane, *Messaouda*, Paris, Points Seuil 2002, *Le Massacre de la tribu*, Casablanca, 1997, *Le Deuil des chiens*, Paris, Le Seuil, 1998.

Titres disponibles en version numérique

(liste non-exhaustive)

– *Les Addictions*, L. Karila
– *L'Afrique*, H. d'Almeida Topor
– *L'Alcoolisme*, L. Karila
– *Allaiter : pourquoi ? comment ?*, V. Boulinguez-Jouan
– *Alzheimer*, F. Moulin & S. Thévenet
– *L'Anarchisme*, Ph. Pelletier
– *Les Anglais*, S. Pickard
– *L'Archéologie*, Ph. Jockey
– *Le Bouddhisme*, B. Faure
– *La Bioéthique*, M.-G. Pinsart
– *Clichés Tibétains*, F. Robin (dir.)
– *La Colonisation*, Ch. Taraud
– *Les Croisades*, J. Flori
– *Darwin n'est pas celui qu'on croit*, P. Tort
– *Le Diabète*, M. Popelier
– *Les Dinosaures*, E. Buffetaut
– *La Dyslexie*, A. Dumont
– *L'Édition*, B. Legendre
– *L'Égypte pharaonique*, D. Laboury
– *Des Guerres et des Hommes*, M. de Fritsch & O. Hubac
– *Le Grand Livre des idées reçues, Insolite & Grandes énigmes*, collectif
– *La Grèce antique*, Ph. Jockey
– *Les Harkis*, F. Besnaci-Lancou & A. Moumen
– *La Hollande*, Th. Beaufils
– *La Fascination du Japon*, Ph. Pelletier
– *Le Féminisme au-delà des idées reçues*, Ch. Bard
– *Les Francs-Maçons*, J. Moreau
– *L'Hyperactivité*, E. Acquaviva & C. Duhamel
– *Idées reçues sur le monde arabe*, P. Vermeren (dir.)
– *Idées reçues sur les troubles bipolaires*, Th. Haustgen
– *L'Irlande*, J. Guiffan & E. Falc'her-Poyroux
– *L'Islam*, P. Balta
– *Islam & Coran*, P. Balta, M. Cuypers & G. Gobillon
– *Jésus*, D. Fricker
– *Le Liban*, D. Meier
– *Les lieux des erreurs scientifiques*, G. Ramuni
– *Les Lumières*, Ch. Destain
– *Madagascar*, P. Rajeriarison & S. Urfer
– *Le Maghreb*, P. Vermeren
– *Le Maroc*, P. Vermeren

– *Marx*, Y. Quiniou
– *Mythologie des jeux vidéo*, L. Tremel & T. Fortin
– *Mythologie des séries télé*, J.-P. Esquenazi
– *Les Nanotechnologies*, D. Vinck
– *Nietzsche*, P. Wotling
– *Le Paléolithique*, M. Groenen
– *Les Pieds-Noirs*, J.-J. Jordi
– *Les Phobies : faut-il en avoir peur ?*, A. Pelissolo
– *Le Portugal*, P. Léglise Costa
– *Les Psychotropes*, B. Granger & V. Jalfre
– *L'Obésité*, J.-M. Borys
– *Le Rap*, A. Pecqueux
– *La Révolution française*, J.-C. Martin
– *La Schizophrénie*, B. Granger & J. Naudin
– *Les scientifiques jouent-ils aux dés ?,* R.-E. Eastes & B. Lelu (dir.)
– *Sommes-nous tous voués à disparaître ?,* E. Buffetaut
– *La Télé-Réalité*, F. Jost
– *Le Vatican, du mythe à la réalité*, N. Steeves
– *Le Viet Nam*, H. Do Benoit
– *Les Vikings*, R. Boyer

Pour connaître la liste complète des titres de la collection :

www.lecavalierbleu.com

Responsable éditorial : Marie-Laurence Dubray.

Remerciements de l'Éditeur à : Anne-Laure Marsaleix et Aude Marcet.

© Le Cavalier Bleu

« Idées reçues » est une marque protégée.

ISBN 978-2-84670-320-8 / Dépôt légal : juin 2010.

Numérisé en France en novembre 2014 par ebk à Montpellier

ISBN numérique : 978-2-84670-582-0